



## ENQUÊTE CRITIQUE

Rapport final 7 février 2019

“Les activités du Centre d’Hébergement de la Petite Camargue  
et leurs liens avec la valorisation de la biodiversité des Garrigues et de la Camargue”



Dans le cadre de l’U.E. HMBE3C2 : « Valorisation de la biodiversité »  
Année universitaire 2018-2019

<b>Responsables pédagogiques</b>	Olivier THALER (Faculté des Sciences) Carole SAINGLAS (Faculté des Sciences) Véronique COUDERC (PETR) Amélie NESPOULOS (Collectif des Garrigues)
<b>Professionnel rencontré</b>	Ysabel CHAMPEAU
<b>Étudiants</b>	Camille BINDA, Xavier DEWALQUE, Marion GUILLOT, Rudi KAINCZ, Iris NADEAU, Thibaud RAULT, Adrien THIERCELIN

# Table des matières

<b>NOTE LIMINAIRE</b>	<b>5</b>
<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
1.1 Émergence de la notion de services écosystémiques	6
1.2 Valorisation économique de la biodiversité	7
<b>2 CONTEXTE DU PROJET</b>	<b>9</b>
2.1 Le collectif des Garrigues	9
2.2 Le PETR Vidourle-Camargue	9
<b>3 MATÉRIELS ET MÉTHODES</b>	<b>10</b>
3.1 Le Centre d'hébergement La petite Camargue	10
3.2 Méthodologie de l'enquête	10
3.3 Analyse rapide de l'entretien	10
<b>4 RESULTATS</b>	<b>11</b>
<b>4.1 FICHE 1 : ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE « GARRIGUES » - PRODUCTION</b>	<b>12</b>
4.1.1 Description de l'activité	12
4.1.2 Situation biogéographique	13
4.1.3 Réglementation	14
4.1.4 Structure	15
4.1.5 Moyens	15
4.1.6 Marchés et concurrence	16
4.1.7 Productivité et performance	16
4.1.8 Rentabilité	17
4.1.9 Schéma du réseau de fonctionnement économique	18
4.1.10 Subvention - Aides (financières et de services)	18
4.1.11 Perspectives de développement	18

<b>4.2</b>	<b>FICHE 1 bis : ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE « GARRIGUES » - TERRITOIRE PTER Vidourle-Camargue et Garrigues</b>	<b>20</b>
4.2.1	Dépendance de l'activité sur CE territoire (des Garrigues et du PTER Vidourle-Camargue)	20
4.2.2	Image des garrigues et des paysages du PTER Vidourle-Camargue	21
4.2.3	Soutien politique	21
4.2.4	Collaboration/mutualisation	21
4.2.5	Réseaux	21
4.2.6	Positionnement géo-économique	22
4.2.7	Perspectives	22
4.2.8	Innovation	23
<b>4.3</b>	<b>FICHE 2 : ANALYSE DES PRINCIPAUX IMPACTS DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT, RECOMMANDATIONS D' ACTIONS D'AMÉLIORATION</b>	<b>24</b>
4.3.1	Diagnostic environnemental	24
4.3.2	"Fiches action" : recommandations d'améliorations environnementales de l'activité	26
<b>4.4</b>	<b>FICHE 3 : DIAGNOSTIC D'APPLICATION DE LA CHARTE « Ambassadeurs Eco-Tourisme »</b>	<b>34</b>
4.4.1	Diagnostic d'application de la charte	34
4.4.2	Analyse des résultats de l'application de la charte	37
4.4.3	Guide d'accompagnement à la Charte	37
<b>5</b>	<b>DISCUSSION ET CONCLUSION</b>	<b>38</b>

## Table des Figures

FIGURE 1 : LIENS ENTRE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET BESOINS HUMAINS	6
FIGURE 2 : LIENS ENTRE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET CHAINES DÉCISIONNELLES	7
FIGURE 3: COMPOSANTES DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE TOTALE	8
FIGURE 4 : CENTRE D'HÉBERGEMENT "LA PETITE CAMARGUE"	10
FIGURE 5 : LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT	12
FIGURE 6 : ORGANISATION DES BÂTIMENTS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT	12
FIGURE 7 : POSITIONNEMENT BIOGÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE VAUVERT	13
FIGURE 8 : POSITIONNEMENT DE LA PARCELLE OCCUPÉE PAR LE CENTRE D'HÉBERGEMENT DANS LE PLU	14
FIGURE 9 : RÉPARTITION DES PUBLICS PAR CATÉGORIES (2018)	17
FIGURE 10 : RÉPARTITION DES PUBLICS EN FONCTION DU MOIS (2018)	17
FIGURE 11 : CARTE ISOCHRONE 1H EN VOITURE, PAR RAPPORT AUX ESPACES D'INTÉRÊTS NATURELS (GRIS FONCÉ)	19
FIGURE 12 : CARTE ISOCHRONE 1 H EN VOITURE (VERT) PAR RAPPORT AUX MUSÉES (POINTS VIOLETS)	19
FIGURE 13 : CARTE ISOCHRONE 30 MIN EN VÉLO (VERT) PAR RAPPORT AUX ESPACES D'INTÉRÊTS NATURELS	19
FIGURE 14 : DÉCORATION DES LOCAUX EN RAPPORT AVEC LE PATRIMOINE CAMARGUAIS	20
FIGURE 15 : PIÈGE À CHENILLES PROCESSIONNAIRES	25
FIGURE 16 : HÔTEL À INSECTES	25
FIGURE 17 : ESSENCES LOCALES ET HAIE DE BAMBOU CANALISÉE	25

## Table des tableaux

TABLEAU 1 : FICHE ACTION 1 : PROTÉGER LE MILIEU NATUREL	27
TABLEAU 2 : FICHE ACTION 2 : PROTÉGER LA FAUNE ET LA FLORE	29
TABLEAU 3 : FICHE ACTION 3 : CONTRIBUER À VALORISER LE PATRIMOINE	31
TABLEAU 4 : FICHE ACTION 4 : LIMITER L'IMPACT GLOBAL DE L'ACTIVITÉ	32
TABLEAU 5 : DIAGNOSTIC D'APPLICATION DE LA CHARTE	35

## Annexes

Questionnaire envoyé avant l'entretien	39
--	----

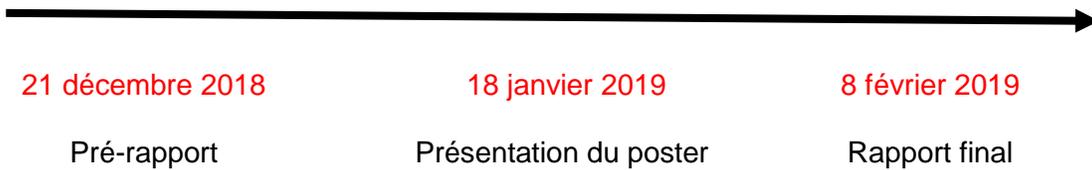
## NOTE LIMINAIRE

Un cahier des charges détaillant l'ensemble des attendus de l'étude nous a été communiqué en octobre 2018.

Ce document présentait notamment les objectifs en termes de livrables et le calendrier des rendus.

Objectif : « **Réaliser des enquêtes sur des réalisations exemplaires reposant sur les usages traditionnels et modernes du territoire et de la biodiversité de la Camargue** »

Calendrier des rendus :



# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Émergence de la notion de services écosystémiques

Au cours des 50 dernières années, les activités humaines ont conduit à un changement rapide, global, et sans précédents des écosystèmes. Ces évolutions ont contribué, et contribuent encore à une réduction considérable de la capacité de ces derniers à assurer leurs fonctions. Certaines de ces fonctions assurées par les écosystèmes peuvent être considérées comme des services rendus à la société, et sont indispensables à l'atteinte des objectifs de développement fixés pour l'avenir (Millenium Ecosystem Assessment, 2005) : ce sont les services écosystémiques.

Le "Millenium Ecosystem Assessment" (MEA), commandité par l'ONU en 2000 et publié en 2005, propose un cadre de réflexion commun (1360 experts issus de 95 pays) sur les interactions entre l'Homme et les écosystèmes. Ce rapport propose une analyse des mécanismes, interactions et services à prendre en compte dans la mise en œuvre de projets pour veiller au bien-être de l'Homme sans rompre avec son environnement naturel. Il s'agit notamment de mettre en relation les besoins humains et les services rendus par les écosystèmes.

La **Figure 1** synthétise les notions prises en compte dans la réflexion du MEA. Elle présente les relations établies entre les différents services fournis par les écosystèmes (services d'approvisionnement, de régulation ou culturels) et les besoins humains, en termes de sécurité, liberté de choix et d'action, santé, relations sociales ou encore de fournitures pour le quotidien, et en précise le degré de liaison.

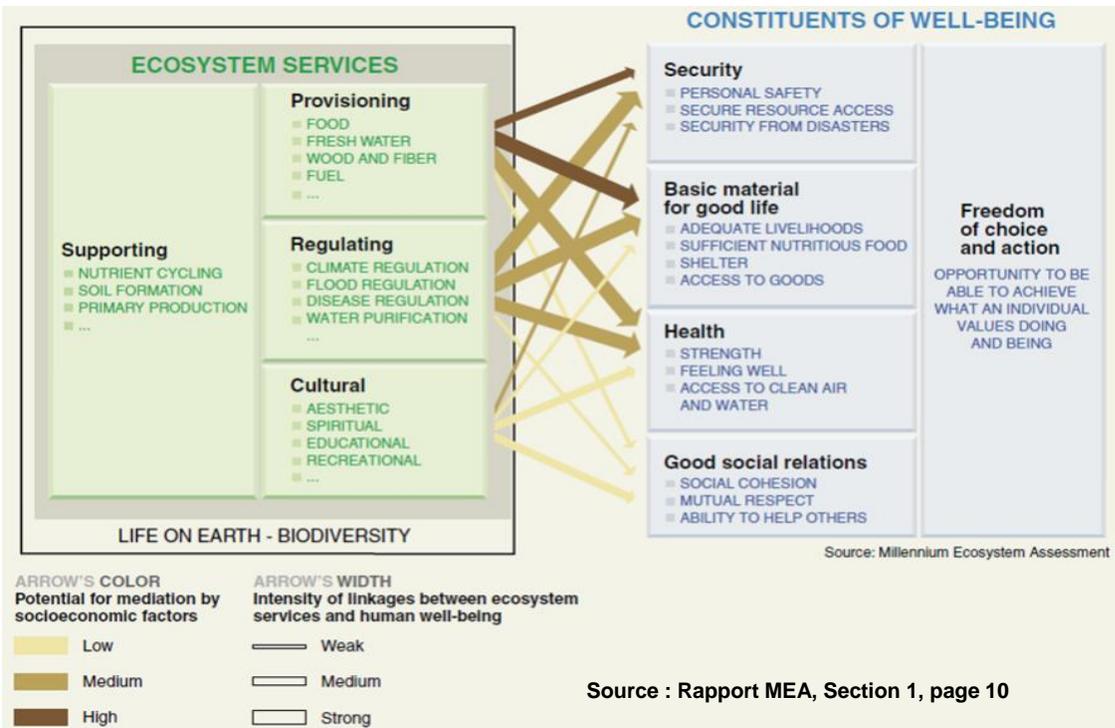
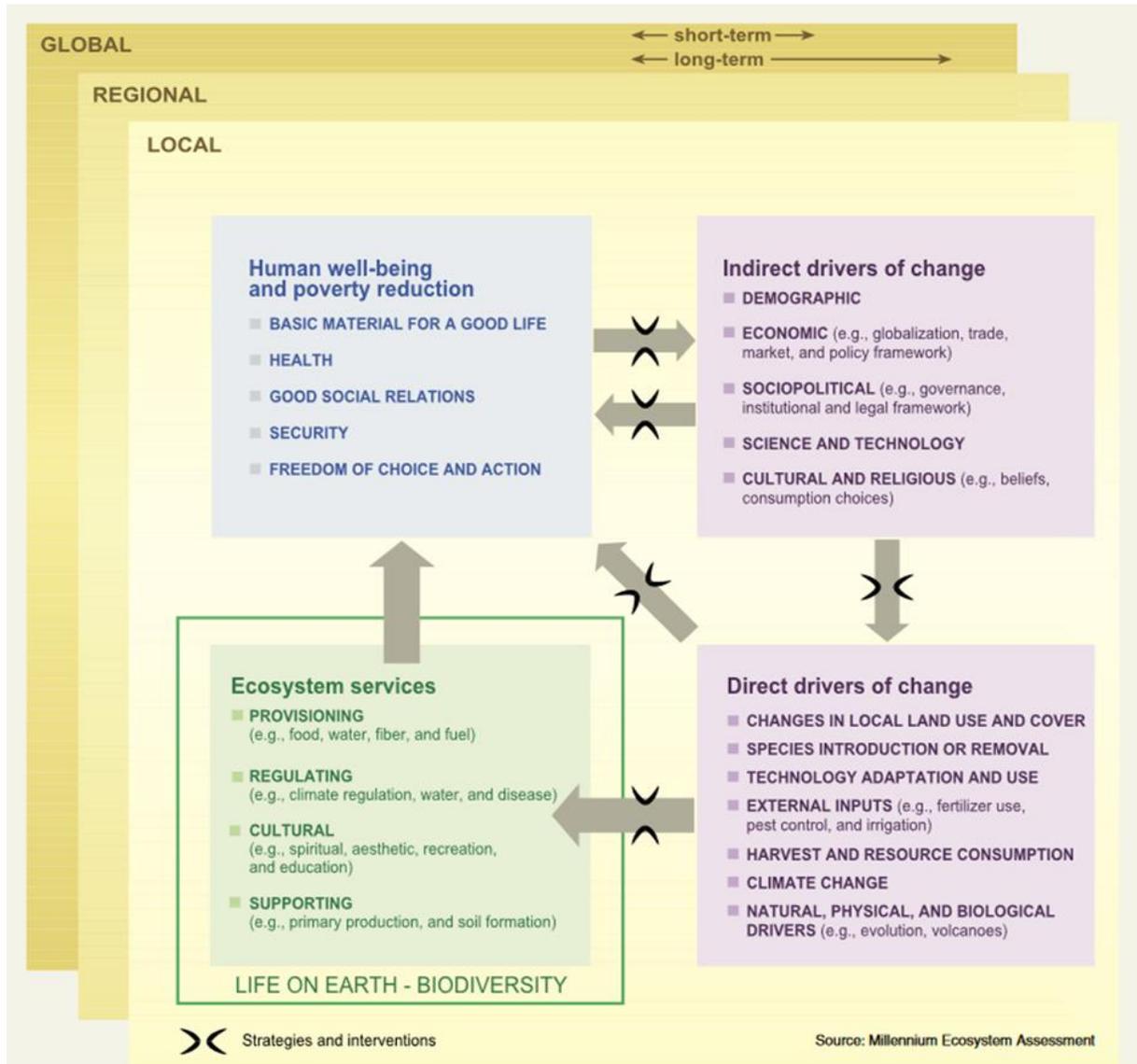


Figure 1 : Liens entre services écosystémiques et besoins humains

Pour intégrer cette grille de lecture, le rapport du MEA suggère des changements significatifs dans les politiques, les institutions et les pratiques, à toutes les échelles. La **Figure 2** ajoute les chaînes de décision aux schémas des liens conceptuels entre services écosystémiques et bien-être (ou besoins) humain. On y trouve là la proposition d'une trame de base pour améliorer nos pratiques, mais on y voit aussi la volonté de rendre ces services écosystémiques plus "parlants", en centrant tout simplement leur approche sur une unité de valeur partagée : la valeur monétaire (Harari, 2011).

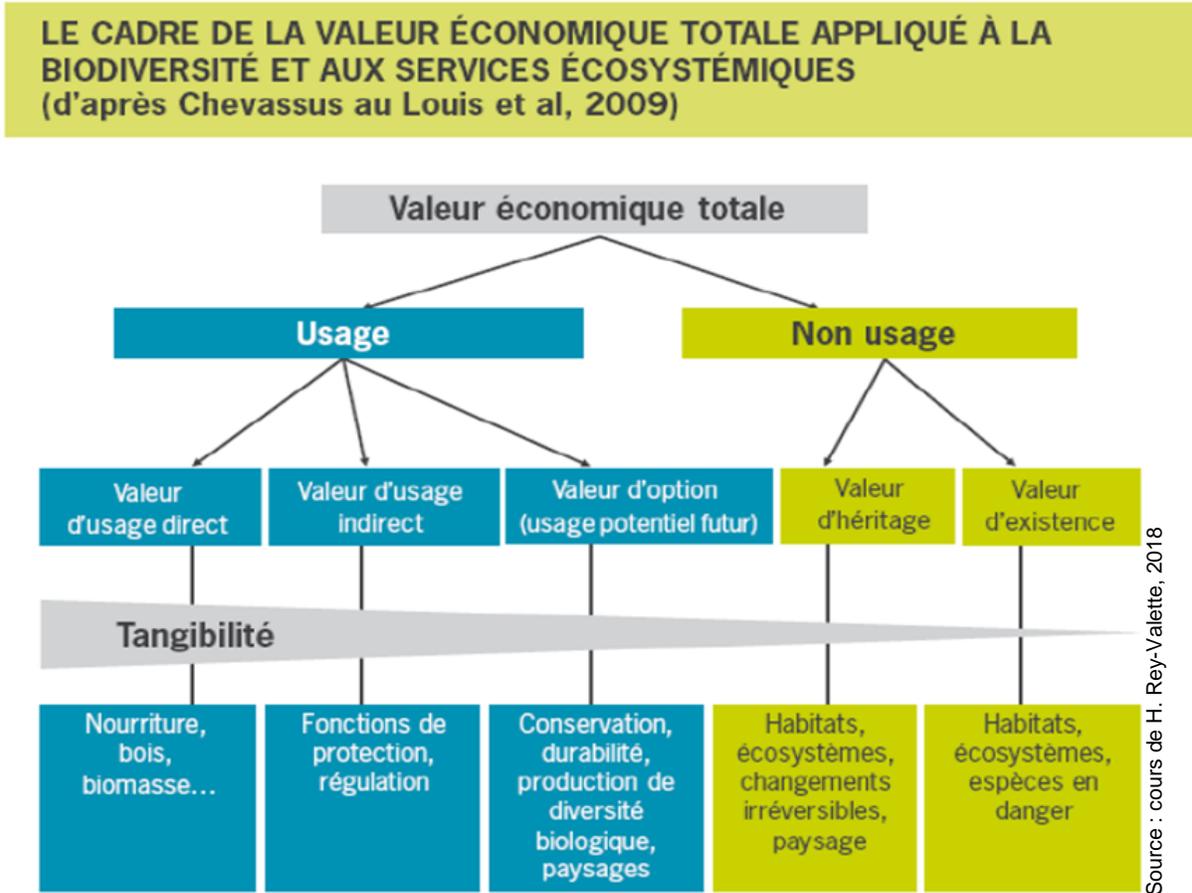


**Figure 2 : Liens entre services écosystémiques et chaînes décisionnelles**

## 1.2 Valorisation économique de la biodiversité

D'après Hélène Rey-Valette (cours de 2018), l'existence d'un service (*i.e.* d'une contribution au bien-être) implique qu'il y ait un bénéficiaire et un bien ou service. Ce service peut être direct (prélèvement de ressources) ou indirect (participation au cadre de vie) et le bénéficiaire doit en avoir conscience et percevoir son intérêt. Dès lors, la motivation positive à conserver ce service peut naître. La valorisation économique de la biodiversité vise donc à estimer la valeur économique des services rendus par cette biodiversité en évaluant d'une part leur valeur marchande ou non marchande, et d'autre part leur perception par l'Homme.

L'ensemble des composantes de la "valeur économique totale" utilisées pour l'évaluation des services est présenté en **Figure 3**. Concernant la perception des services-écosystémiques par la / les population(s), celle-ci est évaluée à l'aide d'outils sociologiques ou anthropologiques.



**Figure 3: Composantes de la valeur économique totale**

Les résultats de ces analyses peuvent ensuite permettre de hiérarchiser et adapter certains choix (politiques, ...). La valeur économique des actions mise en place peut à son tour être évaluée en estimant la différence, positive ou négative, entre la mise en œuvre de ces actions et un scénario de référence, l'inaction par exemple. Des méthodes directes et indirectes basées notamment sur les prix, les coûts évités par protection ou changement de productivité, etc. sont alors utilisées.

Comme il ne peut être établi de norme ou de hiérarchie universelle des services rendus par la nature, la perception des services écosystémiques, tout comme les réponses développées pour les préserver, dépendent naturellement des pays, des régions et/ou des acteurs considérés.

## **2 CONTEXTE DU PROJET**

### **2.1 Le collectif des Garrigues**

L'association du Collectif des Garrigues a pour finalité de rassembler et de valoriser les expériences et connaissances sur la garrigue, de contribuer au rapprochement des acteurs du territoire, et de susciter la réflexion sur le futur des garrigues. Le tout en préservant et développant les spécificités de ce territoire, dans le respect des milieux et de la vie citoyenne. (Wikigarrigue, 2018)

### **2.2 Le PETR Vidourle-Camargue**

Le Syndicat Mixte PETR Vidourle Camargue, créé en 2017, est formé des quatre Communautés de communes : Petite Camargue, Pays de Sommières, Rhône Vistre Vidourle et Terre de Camargue. Il représente un territoire de 36 communes et presque 100 000 habitants.

Son action vise à "favoriser, soutenir et coordonner les projets de son territoire afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population" (ibid.). Pour cela, il participe, aux côtés des communes et Communautés de communes de son territoire, à la mise en place de réflexions ou actions sur un panel varié de sujets tels que le tourisme, l'agriculture, le développement économique ou encore la culture.

À la conjonction entre les questions de tourisme et d'environnement, le PETR Vidourle-Camargue a développé un projet visant à fédérer les acteurs touristiques autour d'engagements communs permettant de créer un réseau d'Ambassadeurs de l'écotourisme.

C'est dans ce cadre que se situe l'enquête menée par notre équipe et le présent rapport en découlant. En effet, il s'agit pour nous de rencontrer l'un de ces ambassadeurs de l'écotourisme afin d'analyser ses activités et leur lien avec le territoire et les services rendus par les écosystèmes le constituant, plus particulièrement la garrigue et la Camargue. Ce rapport porte donc sur l'analyse critique des activités du Centre d'hébergement de la Petite Camargue et leurs liens avec la valorisation de la biodiversité de la Camargue.

### 3 MATÉRIELS ET MÉTHODES

#### 3.1 Le Centre d'hébergement La petite Camargue

Le Centre d'hébergement La petite Camargue (**Figure 4**) se situe à Vauvert (268 Rue du Chaillot), dans la Camargue entre Arles, Nîmes et Montpellier. Il accueille seulement des groupes, de 15 personnes jusqu'à 68 maximum. Ce centre est un service public et appartient à la communauté de commune La petite Camargue.



**Figure 4 : Centre d'hébergement "La petite Camargue"**

#### 3.2 Méthodologie de l'enquête

Afin d'organiser notre travail en groupe, nous avons réalisé une réunion préparatoire. Lors de cet échange, nous avons créé divers tableaux, drives et agenda permettant de nous organiser au mieux. Nous y avons aussi défini les rôles à tenir lors de l'entretien, pour une meilleure efficacité et organisation.

Afin de veiller à permettre à Mme Champeau de préparer l'entretien, nous lui avons envoyé le questionnaire deux semaines en avance par mail (le 5 octobre 2018). Ce questionnaire est disponible en annexe 1.

Le recueil des informations de l'enquête s'est principalement structuré autour d'un entretien directif avec la responsable du centre, Madame Ysabel Champeau. Il a eu lieu le 19 octobre 2018 au centre d'accueil, dans une des salles d'activité, pour une durée d'environ 2 heures.

Trois personnes étaient chargées de poser les questions et d'interagir avec l'acteur, les quatre autres étaient concentrées sur la prise de note, avec la possibilité d'intervenir ponctuellement au besoin. Avec l'accord de Mme Champeau, nous avons pu enregistrer l'entretien. Madame Champeau nous a ensuite fait visiter une aile de l'établissement et ses espaces verts, afin que nous prenions connaissance des lieux et des mesures mises en place. Nous avons ensuite passé une demi-heure dans l'enceinte afin d'évaluer l'environnement, l'avifaune présente, les potentiels refuges pour la biodiversité, et les mesures non identifiées au préalable.

#### 3.3 Analyse rapide de l'entretien

L'entretien s'est déroulé de manière cordiale et sympathique. Mme Champeau a pu nous répondre sur toutes les questions relevant de l'ordre de la gestion courante. En revanche, Mme Champeau ne disposait pas des informations relatives aux éléments relevant de la gestion stratégique de l'entreprise tels que les budgets ou les charges fixes et salariales ou encore s'agissant des questions de productivité ou de rentabilité.

La répartition des tâches avec un nombre restreint d'interlocuteurs et d'autres personnes dédiées à la prise de notes a permis d'avoir un échange dynamique ainsi que toutes les informations à l'écrit.

## 4 RESULTATS

Rappel – plan des résultats :

L'évaluation des différentes composantes économiques et environnementales des activités du centre d'hébergement « La petite Camargue » est divisée selon quatre fiches :

**Fiche 1** : Activité entrepreneuriale – Production

**Fiche 1 bis** : Activité entrepreneuriale – Territoire PTER Vidourle – Camargue

La fiche 1 rend compte du modèle économique de la « petite Camargue ». Le fonctionnement du centre et les différentes activités y sont décrits.

**Fiche 2** : Analyse des principaux impacts environnements

La fiche 2 décrit les différents impacts, réels et potentiels des activités du centre d'hébergement. Les différents impacts, négatifs et positifs, sont assortis de recommandation afin d'améliorer leur prise en compte et leur atténuation.

**Fiche 3** : Diagnostic d'application de la charte « Ambassadeurs Éco-Tourisme »

La fiche 3 présente une évaluation sommaire de l'application de la charte, selon diverses thématiques.



#### 4.1.2 Situation biogéographique

La commune de Vauvert est située à l'interface entre les deux écosystèmes emblématiques que sont la garrigue et la Camargue (petite Camargue) (Figure 7).

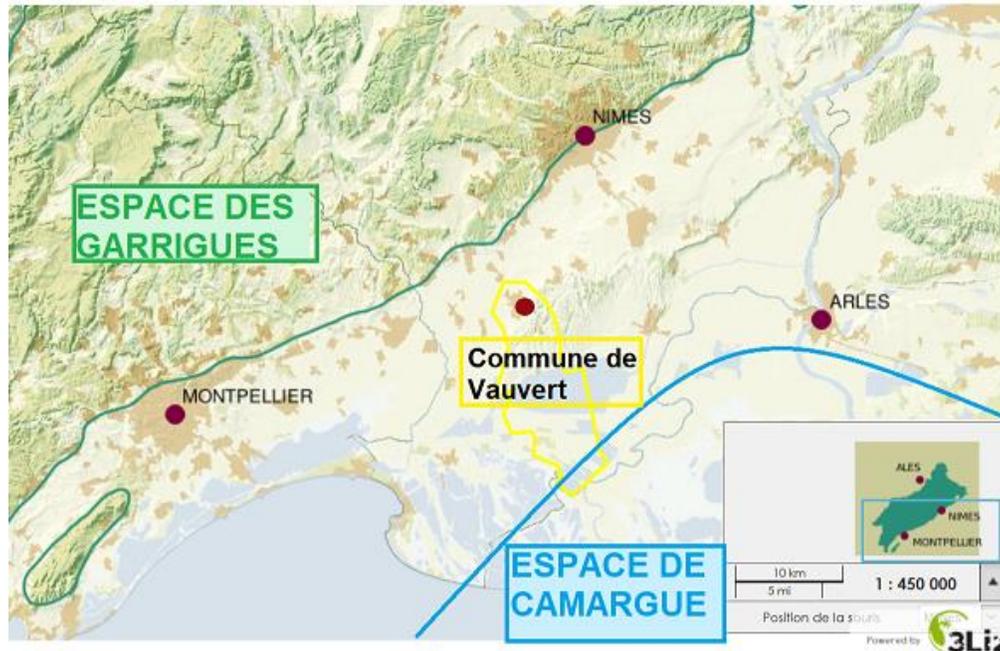


Figure 7 : Positionnement biogéographique de la commune de Vauvert

Le patrimoine naturel de la commune est important, avec trois sites Natura 2000 couvrant plus de la moitié du territoire de Vauvert.

- Le site FR9101406 - Petite Camargue, de la Directive Habitats, Faune, Flore : Il couvre la moitié Sud de la commune : Il s'agit d'une grande zone humide soumise à la fois à l'influence de la mer (dynamique de dunes côtières et de lagunes) et des eaux douces (cours d'eau, étangs, marais). Les habitats dominants comprennent des marais salants, steppes salées et prés salés (25% de la surface), des lagunes et estuaires soumis à marées, vasières et bancs de sable (20%), des terres arables (15%) et des prairies semi-naturelles humides ou mésophiles (10%).

- Le site FR9112001 - Camargue gardoise fluvio-lacustre, de la Directive Habitats, Faune, Flore : Situé au centre du territoire communal, il comprend une vaste zone de marais, bas marais et tourbières (50% de la surface), des eaux douces intérieures (20%) et des zones de cultures (rizières, vergers).

- Le site FR9112015 - Costières nîmoises, de la Directive Oiseaux : Situé au Nord de la commune, c'est un site d'importance pour les oiseaux de milieu ouvert. Principalement agricole, c'est une mosaïque de milieux dominé par des habitats de type vergers et vignes (55% de la surface) et de cultures extensives avec jachère régulière (15%) ou autres terres agricoles (15%).

La commune est toutefois située en dehors du périmètre concerné par l'aire de répartition de la garrigue, et le Centre d'hébergement échappe donc à la notion de lien direct à ces deux écosystèmes grâce à sa localisation en cœur de ville.

Le lien indirect s'opère en matière d'attractivité globale du site à une échelle plutôt macro qu'il convient d'annexer à une offre spécifique (capacité d'accueillir des groupes de 15 personnes et plus).

On note que l'attractivité globale du territoire évolue et cela se traduit par exemple à travers le projet d'inscription de la course camarguaise au patrimoine mondial de l'UNESCO (Communauté de communes de Petite Camargue, 2017).

### 4.1.3 Réglementation

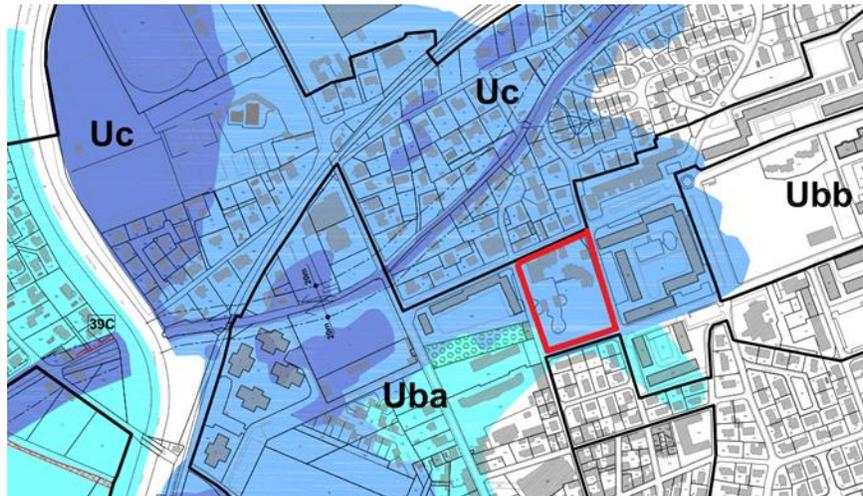
#### *Réglementation spécifique*

La réglementation spécifique qui s'applique à l'activité de centre d'hébergement se décline comme suit :

- Règlement de sécurité contre les incendies et de panique dans les Établissements Recevant du Public (ERP) - défini selon l'arrêté du 25 juin 1980.
- Réglementation accessibilité bâtiment pour les ERP situés dans un cadre bâti existant et notamment les Art. R. 111-19-7 à 11 du Code de la construction et de l'habitation;
- Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public, situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ;
- Règlement sanitaire départemental et sa déclinaison pour le département de l'Hérault qui précise les modalités d'hygiène avec par exemple la gestion du renouvellement hygiénique de l'air, la gestion des ordures ménagères, la qualité de l'eau, etc. ;
- La norme NF C15-100, qui définit les règles des installations électriques dans les bâtiments ;
- À l'occasion de travaux de rénovation du bâtiment, la Réglementation Thermique (RT) des bâtiments existants.

#### *Zonage du document d'urbanisme*

La parcelle est située en zone Uba (Urbanisation récente) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal (**Figure 8**). Les règles d'urbanisme liées aux édifices situés sur cette zone (Commune de Vauvert, 2010) spécifient qu'il s'agit d'une zone dite d'extension du centre en ordre continu, à vocation d'habitat, d'activités, services ou commerce compatible. La mention "a" est dédiée aux secteurs où la hauteur des constructions est plus importante.



**Figure 8 : Positionnement de la parcelle occupée par le Centre d'hébergement dans le PLU**

On peut noter que la parcelle se situe en zone bleue intermédiaire qui correspond au secteur 2 (S2) à savoir une zone inondable moyenne (hauteur d'eau entre 0 et 0,50 m).

#### **4.1.4 Structure**

Le centre d'hébergement dispose d'un statut public. En effet, historiquement, le bâtiment appartient à la commune, qui, suite à la délégation des compétences Tourisme et Restauration scolaire à la Communauté de communes, lui en a confié la gestion en 2011 (Chambre régionale des comptes Languedoc-Roussillon, 2016).

Le personnel de la structure est donc constitué de personnes bénéficiaires du statut de fonctionnaire.

À ce titre, le centre d'hébergement est rattaché au Pôle Stratégie et Développement Territorial et plus particulièrement au service Stratégie et Missions transversales dirigé par Carole COLENSON.

#### **4.1.5 Moyens**

##### **1) Financiers**

Les éléments liés au budget d'investissement lors de la création ou encore au budget de fonctionnement annuel moyen (avec détail par postes : investissements (communication, matériel, etc..), charges fixes, charges salariales...) ne nous ont pas été communiqués.

La distribution de la propriété et de la gestion entre la commune et la Communauté de communes semble poser une problématique pour déterminer la répartition des compétences et assurer les travaux d'améliorations de l'équipement qui pourraient être envisagés tels que la mise aux normes d'accessibilité par exemple (Communauté de communes de Petite Camargue, 2017).

##### **2) Humains**

Le centre dispose de 4 salariés permanents à équivalent temps plein (ETP) : Mme Champeau (responsable), 1 gardien, 1 veilleur et une autre personne. L'un de ces ETP mis à disposition par la commune de Vauvert (Chambre régionale des comptes Languedoc-Roussillon, 2016).

7 personnes renforcent temporairement l'équipe au gré des besoins : 4 techniciennes de surface + 3 cuisiniers pour un équivalent de 5 ETP (car il y a des périodes creuses).

##### **3) Matériel**

À partir des éléments fournis par la gestionnaire du site, il est possible d'analyser en partie le sujet des consommations d'électricité.

On note cependant que le compteur d'électricité de l'hébergement est couplé à celui de la cantine scolaire. Il est donc compliqué de connaître précisément la part due au centre d'hébergement. Ce dernier sert en effet 1000 repas par jours à la cantine scolaire et les consommations d'énergie liées à ce poste doivent être non négligeables.

La gestionnaire du site nous a communiqué une copie papier du tableau de relevé de consommations en kWh succinct pour ces deux postes (hébergement + restaurant scolaire) indiquant un indice de 24834 kWh en janvier 2016 et 36132 kWh en juillet 2016.

On note une consommation de 11298 kWhEF<sup>1</sup> à environ 9 cts€/kWh pour les bâtiments non résidentiels, on peut estimer le total de ce poste de dépense à 1.016 € sur une période de 7 mois soit environ 145 €/mois annualisés. (Eurostats, 2018)

A partir d'un relevé approximatif des surfaces via l'outil google earth, il est possible d'estimer la superficie de l'établissement à environ 400 m<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> EF = Energie Finale, désigne la quantité d'énergie consommée « à la prise de courant ». C'est cette quantité d'énergie qui est utilisée pour facturer la consommation d'énergie.

A titre de comparaison, les bâtiments dits BBC (Basse Consommation) présentent un seuil de consommation d'énergie à 50 kWhEP<sup>2</sup>/m<sup>2</sup>/an<sup>3</sup>.

En admettant que le centre d'hébergement et la cuisine se partagent à 50% les consommations d'énergie, il est donc possible à partir des données de consommation mentionnées ci-dessous de déduire que le centre d'hébergement consomme environ 62 kWhEP/m<sup>2</sup>/an ce qui représente 25% de consommation de plus que pour un bâtiment BBC.

Ce résultat est à moduler au regard du caractère approximatif des données utilisées pour le calculer, notamment s'agissant de :

- la répartition des consommations entre les deux postes de consommation ;
- la surface de l'établissement ;
- la période de l'activité qui n'intègre pas normalement plus la période hivernale ;
- la potentielle non représentativité des données sur la base d'une seule année (normalement, il est préférable d'utiliser une moyenne sur 3 années).

Les autres charges, concernant le matériel d'entretien notamment, n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse précise. La gestionnaire nous a indiqué ne pas avoir de maîtrise sur ces dépenses car celles-ci sont gérées par marché à bon de commande directement par la collectivité.

#### **4.1.6 Marchés et concurrence**

D'après les informations communiquées, le centre d'hébergement propose une offre unique sur le territoire puisqu'il est le seul centre à disposer d'une capacité d'accueil de grands groupes dans cette gamme de prix.

Mis à part un seul établissement destiné à une clientèle plus haut de gamme, le centre est donc en situation de monopole s'agissant de son secteur d'activité.

Pour autant, afin d'augmenter les taux de remplissage, la responsable du centre communique localement afin d'inciter les gens à se loger dans son établissement lors de gros événements (match, mariage...).

#### **4.1.7 Productivité et performance**

D'après la gestionnaire du site, les hôtes ne viennent pas pour le village de Vauvert en lui-même mais pour rayonner aux alentours, attirés par la situation géographique de Vauvert au carrefour de nombreux sites touristiques (Salins de Camargue, Arles, Pont du Gard ...).

Malgré cela, il y a une véritable volonté politique de maintenir ce service d'hébergement sur le territoire de la commune.

Il permet en effet d'alimenter l'économie locale de plusieurs façons, notamment en employant plusieurs salariés mais aussi via les consommations courantes des hôtes (tabac, épicerie, boulangerie...) ainsi qu'en se fournissant chez des commerçants de Vauvert pour la restauration.

Une activité périphérique est développée en annexe de l'activité d'hébergement, à savoir le restaurant scolaire qui fournit les repas pour la cantine scolaire de Vauvert.

---

<sup>2</sup> EP = Energie Primaire, désigne la quantité totale d'énergie consommée en intégrant le rendement des appareils, des centrales de production et de l'acheminement. En France, pour convertir l'EF en EP on utilise un facteur de conversion de 2,58.

<sup>3</sup> <https://www.rt-batiment.fr/batiments-existants/label-hpe-renovation/presentation.html>

#### 4.1.8 Rentabilité

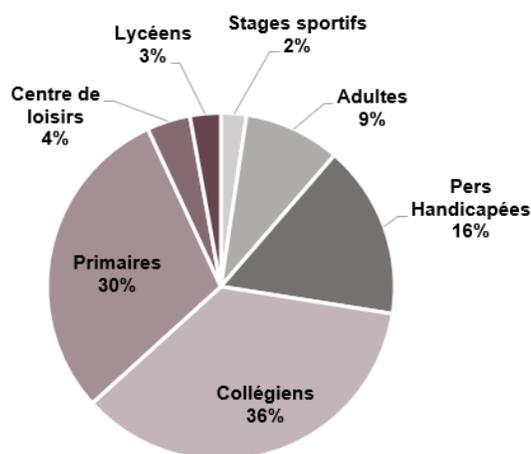
Il faut arriver à développer l'activité sur l'année car l'hébergement est très attractif de mars à août mais ne présente pas de nuitées en fin de saison malgré un personnel à payer.

Au total sur l'année le centre a accueilli 5729 personnes réparties selon la **Figure 9** ci-contre<sup>4</sup>.

On remarque que les principaux publics accueillis par le centre sont les jeunes (centre de loisirs, lycées, primaires et collégiens confondus) qui représentent 4153 nuitées soit 72% de l'activité. On note aussi que le public "Adulte" ne représente que 9% des nuitées.

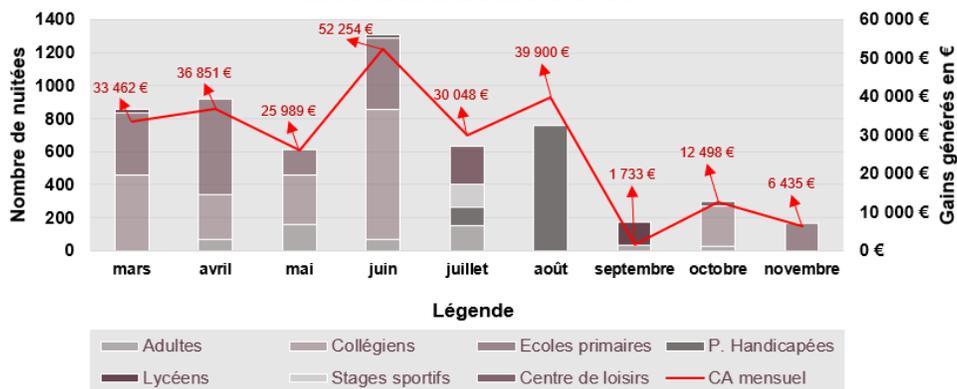
Par ailleurs, dans le temps, sur l'année, la fréquentation n'est pas constante. Dès lors, la politique tarifaire du centre d'hébergement étant de 39 €/enfant et 52,5 €/adulte en pension complète, il est possible d'estimer un chiffre d'affaire (CA) global pour 2018 de 244.707 € répartis inégalement en fonction des mois comme présenté sur la **Figure 10** ci-dessous.

**Répartition des publics accueillis en 2018 (Total : 5729 nuitées)**



**Figure 9 : Répartition des publics par catégories (2018)**

**Répartition des publics accueillis en 2018 en fonction du mois et CA**



**Figure 10 : Répartition des publics en fonction du mois (2018)**

À partir des tableaux de données communiqués par la responsable, on note qu'en 2016 et 2017, le centre était ouvert tout l'hiver et que ce sont respectivement 556 et 88 nuitées qui ont été commercialisées sur ces deux années-là, sur la période hivernale. Pour 2018, aucune rentrée d'argent n'est à relever pour la période de décembre à février. Le CA moyen mensuel sur 2018 est donc de 20.392 €/mois.

Avec un effectif de 9 ETP annualisés, et sans considérer le coût des charges fixes dont nous ne disposons pas de données, ni le coût des 3 repas qui sont facturés dans le tarif considéré, l'activité génère donc en moyenne un équivalent de +/- 2.549 €/ETP/mois (soit 20.392 € / 8 ETP).

Le budget de fonctionnement de la structure fait l'objet d'un budget annexe piloté par la communauté de communes. En cas de CA insuffisant, la collectivité compense le manque à gagner.

<sup>4</sup> L'ensemble des graphiques de cette partie sont issus des données communiquées par la responsable du site lors de l'entretien (accessibles ici).

#### 4.1.9 Schéma du réseau de fonctionnement économique

Relation et partenaires à différentes échelles :

- Locale, Communauté de communes : Partenariat avec l'Office de tourisme permettant une mise en avant de leur hébergement.
- Département, Métropole : Relation avec le Comité Départemental du Tourisme pour une mise en valeur de leur hébergement.
- Région, national et international : Les touristes accueillis, et notamment les scolaires, viennent de la France entière. La région PACA et le département des Pyrénées Orientales sont toutefois largement représentés. Certains groupes viennent de l'Hérault (randonneurs, naturalistes). Les raisons des séjours ne sont pas forcément demandées aux hôtes, ce qui ne permet pas d'établir un diagnostic précis.

Les informations concernant les fournisseurs pour la nourriture et autres matériels ne nous ont pas été communiquées. En conséquence, un schéma cartographique des flux locaux ne peut être réalisé.

#### 4.1.10 Subvention - Aides (financières et de services)

Le centre d'hébergement ne touche pas de subvention de la part de la mairie mais de la Communauté de communes (budget annexe). Il a cependant touché une subvention de l'Europe pour l'installation de l'alarme incendie car il propose un accueil adapté pour les quatre types de handicaps. Une subvention en nature est tout de même octroyée par la commune puisque la petite salle utilisée par les groupes qui séjournent au centre est prêtée par la mairie de Vauvert.

#### 4.1.11 Perspectives de développement

Les perspectives de développement identifiées lors de l'entretien visent principalement l'amélioration de l'attractivité de l'offre proposée par le centre d'hébergement :

- Sur site : Développer le service location de salle pour des séminaires, formations : pour cela, prévoir des investissements d'amélioration ou de création de salles adaptées.
- Locale : Mettre en place un partenariat avec des entreprises de location de vélos locales afin de les proposer aux hôtes ;
- Communauté de communes : Relancer les "Tours" : packages à communiquer dans les agences de voyages (existe déjà mais à relancer) ;
- National à international : Être plus efficace sur les réseaux sociaux afin de donner à connaître le lieu et développer la clientèle "Adultes".

Ses stratégies de développement de l'attractivité de l'activité pourront se baser sur une caractérisation de l'offre culturelle et naturelle des environs proches du site.

Les deux cartes ci-dessous (**Figures 11 et 12**) montrent respectivement les sites d'intérêt culturel (musées) et naturels (sites Natura 2000, Parcs, Réserves naturelles, etc.) accessibles autour de Vauvert et situés à une distance qu'il est possible de parcourir en 1 heure de temps en voiture. S'agissant des musées, ce sont près des 80 sites qui sont valorisables dans le cadre de tours ou packages culturels.

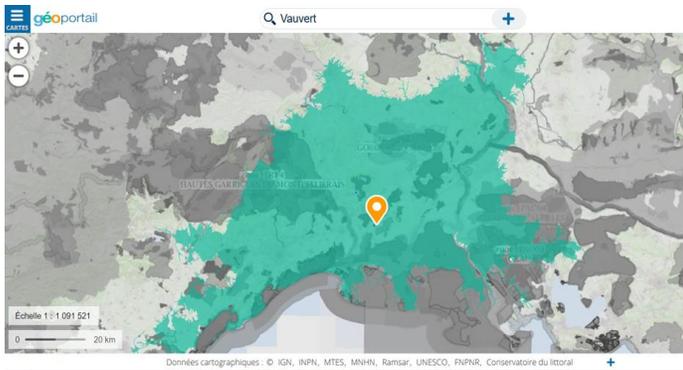


Figure 11 : Carte isochrone 1h en voiture, par rapport aux espaces d'intérêts naturels (gris foncé)

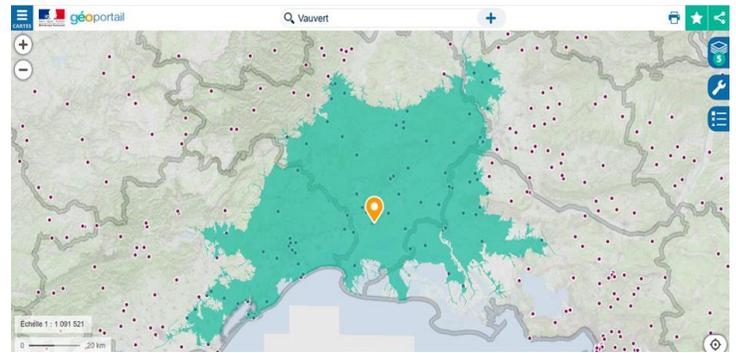


Figure 12 : Carte isochrone 1h en voiture (vert) par rapport aux musées (points violets)

Dans une logique de développement durable, il paraît pertinent de veiller à accentuer la communication et le développement de produits touristiques sous l'angle des déplacements doux. La Figure 13 présente les sites naturels situés à une distance qu'il est possible de parcourir en 30 minutes en vélo depuis Vauvert.

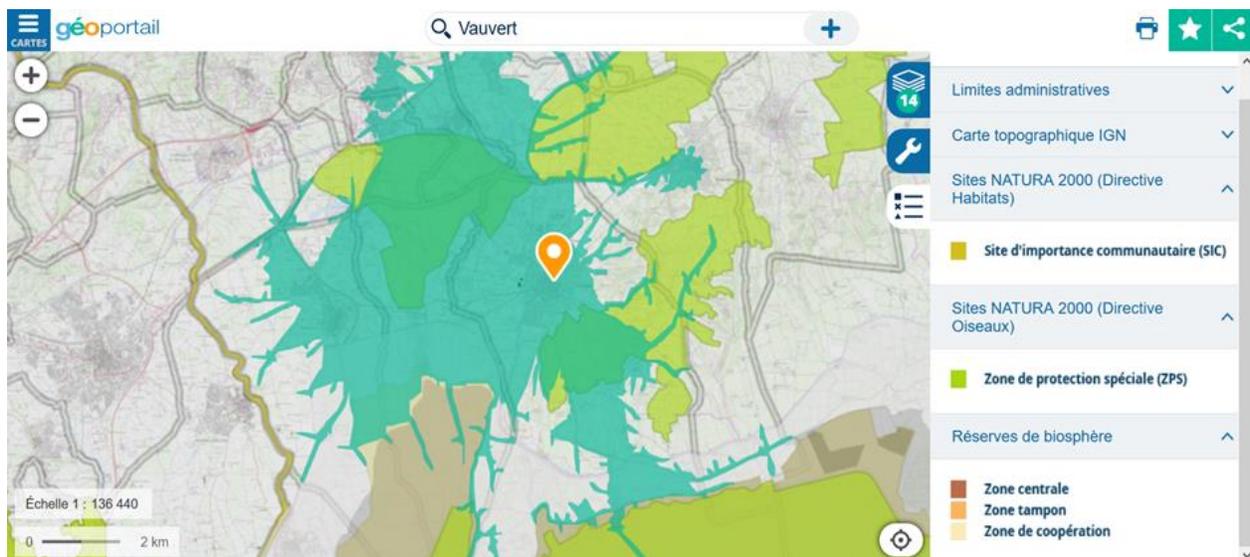


Figure 13 : Carte isochrone 30 min en vélo (vert) par rapport aux espaces d'intérêts naturels

Dans la limite des partenariats qu'il sera possible de développer, il conviendra de valoriser les sites naturels accessibles à 30 min de vélo, à savoir :

- Réserve de biosphère : Camargue (delta du Rhône - zone tampon)
- Sites Natura 2000 :
  - Directive oiseaux :
    - des Costières Nîmoises (FR9112015)
    - Camargue gardoise fluviolacustre (FR9112001)
  - Directive habitats : Petite Camargue (FR91014106)

## 4.2 FICHE 1 bis : ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE « GARRIGUES » - TERRITOIRE PTER Vidourle-Camargue et Garrigues

### 4.2.1 Dépendance de l'activité sur CE territoire (des Garrigues et du PTER Vidourle-Camargue)

- L'implantation de votre activité "ici" est-elle induite par CE territoire ?<sup>5</sup>

L'implantation de l'activité serait plus compliquée à mener sur un autre territoire

#### Compléments :

- Pourquoi ? (Dépendance(s) directe(s) ou indirecte(s) ; image, prélèvement, support physique...)

L'activité, en tant que telle, n'est pas directement liée ou dépendante du territoire, un hébergement pouvant s'implanter "n'importe où". Toutefois, elle s'y trouve étroitement liée et dépendante dans certains cas en ce qui concerne la raison de la venue des visiteurs. Celle-ci étant majoritairement liée à la visite du territoire, il est alors important de préciser l'échelle entendue par le mot "territoire". Le territoire "Camargue" ne concerne qu'une partie des hôtes. De nombreux groupes accueillis viennent également pour visiter le territoire et le patrimoine moins local : patrimoine romain (Orange, ...).

- Et si votre activité n'est pas liée à ce territoire, que faudrait-il pour qu'elle le soit ? Est-ce votre souhait ? Œuvrez-vous ou avez-vous œuvré en ce sens ?

#### Patrimoine :

Dans le cas où le séjour des hôtes n'est pas lié au territoire et patrimoine local (Camargue), il est souvent difficile de les rediriger vers ce dernier. En effet, et par sa nature d'hébergement de groupes, la structure se différencie d'un camping dont les hôtes ne planifient pas systématiquement leur séjour à l'avance. Les groupes arrivent très majoritairement voire en totalité avec un projet déjà ficelé et un planning. "Les groupes venant pour le patrimoine romain n'iront jamais voir les traditions locales" selon la responsable de la structure. L'hébergement œuvre toutefois pour faire découvrir ce territoire, son patrimoine et ses traditions aux visiteurs : prospectus, invitation des hôtes à se rendre à l'office de tourisme.

La décoration des bâtiments est également étroitement liée aux traditions du territoire (nom des ailes des bâtiments, peintures...) (Figure 14).



Figure 14 : Décoration des locaux en rapport avec le patrimoine camarguais

<sup>5</sup> Par territoire, nous entendons Camargue.

### Patrimoine culinaire :

La plupart des hôtes sont en demi-pension, ce qui ne justifie pas le conseil ou la publicité de restaurants locaux par exemple.

- Si votre activité est liée à ce territoire, vous semble-t-il qu'elle soit liée/influencée par un/e ou plusieurs usages/pratiques historiques/traditionnel(le)s en garrigues ? (exemple. pastoralisme, cueillette, écobuage...) → Camargue

L'activité de la structure pourrait être légèrement liée à la corrida. On voit effectivement des références aux arènes et des scènes de traque de taureau.

#### **4.2.2 Image des garrigues et des paysages du PTER Vidourle-Camargue**

- Contribuez-vous à ce que paysages et territoires soient connus ou mieux connus par la population/les élus/autre(s) ? À quelle(s) échelle(s) et quel public ?

L'activité contribue à faire connaître les garrigues / Camargue, ses ressources et ses typicités au niveau local, régional et national auprès des groupes de touristes qui proviennent de toute la France.

#### **4.2.3 Soutien politique**

- Participez-vous à des commissions et/ou réunions concernant la politique locale, et/ou êtes-vous connu et/ou soutenu par des collectivités ?

Le personnel de La petite Camargue participe à des commissions et l'entité étant gérée par la collectivité, on peut considérer que le soutien est total.

#### **4.2.4 Collaboration/mutualisation**

- Travaillez-vous avec des professionnels d'autres domaines/disciplines que la/les vôtre(s) ?

Pour la restauration, des cuisiniers sont employés mais ils font partie intégrante de l'activité.

- Si collaborations il y a, de quelles natures sont-elles ?

Les collaborations sont vues comme indispensables pour l'activité.

- Collaborez-vous avec d'autres acteurs du même type que vous (même secteur d'activité) ?

Non, il n'y a pas de collaboration avec les autres hébergements.

- Connaissez-vous d'autres activités économiques « entre pairs » qui se trouveraient sur le territoire des garrigues et du PTER Vidourle-Camargue et/ou qui valorisent ce territoire ?

Il existe d'autres hébergements privés qui valorisent bien ce territoire et qui ont une approche responsable et écotouristique.

#### **4.2.5 Réseaux**

- Vous faites partie du réseau « Ambassadeurs Écotourisme » du PTER Vidourle-Camargue :  
Points faibles et inconvénients pour vous ?

Ce réseau peut être contraignant, notamment concernant certaines obligations. L'hébergement étant public, il est parfois difficile d'apporter les modifications souhaitées par le label (chasses d'eau à débit différents, ampoules basses consommations...).

- Points forts et avantages pour vous ?

L'appartenance à ces réseaux ne présente pas forcément de plus-value financière mais il s'agit plus d'un apport personnel. Il permet en effet une meilleure connaissance du territoire de par la rencontre et l'échange avec les établissements d'hébergement voisins mais pas forcément du même type (par exemple, le Caylar et Vauvert). Ces échanges permettent également de découvrir leurs pratiques en termes d'écotourisme.

- Faites-vous partie d'un ou plusieurs autres réseaux ? Si oui, le ou lesquels ?

Réseau Ambassadeurs du Patrimoine Paysage et Biodiversité : réseau à l'initiative du Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise et réunissant les acteurs du tourisme engagés dans une démarche de préservation du patrimoine naturel et de transmission de connaissances à leurs visiteurs.

Le centre ne fait pas partie du Collectif des Garrigues.

- Pour quelle(s) raison(s) avez-vous intégré ce(s) réseau(x) ?

Essentiellement pour l'échange et les rencontres avec les autres établissements écotouristes, entraînant ainsi une meilleure connaissance du territoire. De plus, Madame Champeau avait une volonté personnelle de développer des mesures écoresponsables dans l'établissement.

- Êtes-vous satisfait de ce(s) réseau(x) ? (Actions défendues, intérêt personnel, fonctionnement...)

- **Actions défendues : OUI**

*Pourquoi* : Ce réseau promeut de belles actions.

- **Intérêt personnel : OUI**

*Pourquoi* : Oui, il y avait un intérêt personnel à adhérer à ce réseau car Madame Champeau défend les mêmes actions.

- **Fonctionnement : OUI**

#### 4.2.6 Positionnement géo-économique

- Quels sont les impacts géo-économiques de votre activité ? (De l'achat de matière première à la (re)vente de produits, en passant par la communication, ...)

Les matières premières pour la restauration sont achetées en partie à des fournisseurs proches de Vauvert (échelle locale), puis la consommation de ces produits est faite par des personnes venant localement, de la région, et de la France (échelle locale, régionale, nationale).

La communication est surtout faite à l'échelle locale et régionale grâce à l'office de tourisme et au comité départemental du tourisme.

- Travaillez-vous avec des intermédiaires pour la commercialisation de vos produits/services ?

Non.

- Êtes-vous un intermédiaire dans la commercialisation de produits/services proposés par un autre acteur économique ?

Non.

#### 4.2.7 Perspectives

- Comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise ?

Des évolutions possibles ont été imaginées et de nouveaux objectifs sont envisagés mais aucune action concrète n'a été mise en place pour le moment.

- Avez-vous identifié des possibilités de développement/évolution de votre activité ?

Si oui, de quoi auriez-vous besoin pour ce faire ? (Formation, communication, valorisation) ? En particulier du réseau « Ambassadeurs écotourisme du PTER » ?

Le principal besoin actuellement est la mise à disposition d'une salle d'accueil de 60 personnes pour les groupes hébergés.

La salle est disponible, il faut juste l'aménager. Cette salle pourrait avoir plusieurs vocations : salle de lecture, de consultation d'internet (WIFI, ordinateurs), accueil de séminaires (mobiliers adaptés), soirées/boom, possibilité de la transformer en salle de classe.

Actuellement, une seule petite salle est disponible et la WIFI n'est disponible que dans les chambres. La disponibilité d'une salle est un réel paramètre permettant de promouvoir l'établissement et son absence représente aujourd'hui parfois un frein à l'accueil de groupes (scolaires, tourisme de bien-être, ...).

- Sinon, envisagez-vous d'y réfléchir ? Rencontrez-vous un/des frein(s) pour mener cette éventuelle réflexion ?

Le principal frein est lié à la nature publique de l'hébergement.

- Par ailleurs, de quoi auriez-vous besoin pour pérenniser votre activité ?

Il faudrait réussir à développer un tourisme d'automne pour remplir les périodes creuses

#### 4.2.8 Innovation

- Comment estimez-vous le niveau d'innovation de votre entreprise sur le territoire ?

L'entreprise est peu innovante. En effet les prestations fournies sont : l'adhésion à la charte, la proposition d'un repas bio par semaine et la mise en place de compost.

- Utilisez-vous un ou plusieurs outils numériques ?  
Si oui, le ou lesquels ?

Pour la publicité de l'établissement : outils traditionnels : google map, site web, non renseignés sur TripAdvisor.

Activités proposées : Pas d'activité autour d'outils numériques.

- Et pour quel(s) aspect(s) de votre activité ?

Pour la publicité de l'hébergement

- Sinon, pourquoi ? Quel frein rencontrez-vous ?

Pas d'activité autour d'outils numériques notamment car pas de salle ni d'ordinateurs avec la WIFI à disposition du public.

## 4.3 FICHE 2 : ANALYSE DES PRINCIPAUX IMPACTS DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT, RECOMMANDATIONS D' ACTIONS D'AMÉLIORATION

### 4.3.1 Diagnostic environnemental

#### 1) Milieu physique : topographie/ sol, eaux superficielles et souterraines

- Topographie :

Les modifications sont quasiment nulles, terrain plat.

- Sols :

On relève une artificialisation au niveau de l'emprise des bâtiments et des parkings, ainsi que des modifications des processus pédologiques par changement de culture (ancien vignoble désormais utilisé comme parc, avec pelouse et arbres ornementaux).

- Eau :

Le gîte est relié au réseau d'eau de la commune, tant au niveau de l'alimentation que des eaux usées. Les aspects hydrologiques (présence de nappe) n'ont pas été analysés.

#### 2) Pollution

- Produits phytosanitaires :

Aucun produit chimique n'est utilisé pour lutter contre les indésirables (faune ou flore).

- Produits ménagers :

Les produits ménagers utilisés (cuisine, hygiène, nettoyage) ne portent pas forcément de label écologique. Une mauvaise expérience avec des produits fabriqués maison (vinaigre blanc qui a été mélangé à d'autres produits) a stoppé cette démarche.

#### 3) Milieu naturel : faune

- Accueil de la faune : (mangeoires, niochors, hôtels à insectes, bandes fleuries, ...)

Quelques dispositifs d'accueil de la faune sont répartis sur le site : 1 mangeoire et quelques petits hôtels à insectes (**Figure 15**). La responsable ne souhaite pas disposer de niochors.

Des chiroptères sont installés dans la toiture du bâtiment. La nature des espèces présentes, la taille et la fonction du gîte restent inconnues mais leur présence est connue et appréciée de la gérante du site, qui souhaite conserver cet habitat.

- Lutte contre les "indésirables" : (insecticides, anti-limace, anti-moustiques...)

Aucun traitement chimique contre les indésirables (insectes, limaces, moustiques, "mauvaises herbes" ...) n'est employé sur le site. Des pièges à chenilles processionnaires (**Figure 16**) sont mis en place pour éviter l'emploi d'insecticides. Le désherbage des allées est réalisé à l'aide de vinaigre blanc et de sel.

- Autres mesures :

L'éclairage du site est partiellement éteint après minuit afin de respecter la faune nocturne (chauves-souris en particulier). Seuls le chemin et l'entrée restent éclairés.



Figure 16 : Hôtel à insectes



Figure 15 : Piège à chenilles processionnaires

#### 4) Milieu naturel : flore

Les essences locales sont privilégiées lors des plantations. Les massifs sont composés notamment de sauge, romarin, jasmin. On retrouve parmi les essences arborées différents pins, amandiers, oliviers et mûriers platanes.

Des plantes exotiques sont aussi utilisées comme ornement mais de manière limitée. Les haies en bambou, par exemple, sont canalisées afin de limiter la colonisation (Figure 17).



Figure 17 : Essences locales et haie de bambou canalisée

#### 5) Paysage et patrimoine :

Avant l'implantation de l'hébergement, le site était couvert par les vignes.

- [Sensibilisation du public au milieu naturel environnant et à sa protection :](#)

La présence de mangeoires, hôtels à insectes et du compost visibles du public permet de sensibiliser celui-ci à la protection de la nature et aux gestes écoresponsables. Aucune autre sensibilisation particulière n'est réalisée sur le site, et il n'y a pas de mesures écoresponsables à appliquer.

- [Influence de la structure sur le paysage et/ou le patrimoine :](#)

Le bâtiment n'a pas de valeur historique ou patrimoniale particulière et ne s'inspire pas spécialement du style camarguais. On ne peut lui reprocher d'être trop visible dans le paysage car il se trouve dans une zone bâtie.

## 6) Valorisation des activités humaines :

- [Emploi de personnes :](#)

L'hébergement permet l'emploi de 8 personnes :

- 3 à temps plein toute l'année : la responsable, 1 gardien, 1 veilleur ;
  - 5 ETP partagés par 7 personnes embauchées en fonction des besoins (4 techniciens de surface, 3 cuisiniers) ;
  - + une autre personne mise à disposition par la commune.
- [Privilégiez-vous les produits locaux ?](#)

Aucune spécification particulière sur les produits utilisés pour la cantine.

- [Recommandation d'activités aux clients, dont activités faisant vivre le patrimoine local : \(Balade à cheval en Camargue, découverte du patrimoine culturel et/ou, naturel et/ou approche naturaliste, marchés locaux alentours, ... ?\)](#)

Le contexte de l'accueil de groupes étant totalement différent des campings ou maisons d'hôtes pour petits effectifs, la plupart du temps les hôtes ont déjà organisé leur séjour de façon précise et il reste peu de place à l'improvisation.

Quelques dépliants présentant les activités locales sont tout de même mis à disposition des hôtes, mais les renseignements se font majoritairement à la demande.

Le calendrier des marchés n'est pas affiché et on ne trouve pas d'informations sur les restaurants alentours car les hôtes sont généralement en demi-pension. Là encore, des conseils sont possibles à la demande. Enfin, la responsable conseille souvent aux hôtes de se rendre à l'Office de tourisme en cas de besoin.

## 7) Impact sur les risques majeurs tels que les feux de forêt

- [Sensibilisez-vous le public au risque d'incendie ?](#)

L'hébergement ne représente pas un impact direct sur les risques majeurs tels que les feux de forêt.

Les hôtes sont tout de même sensibilisés à ce risque et il leur est indiqué les précautions à prendre dans l'enceinte de la structure comme à l'extérieur, au cours de leurs sorties dans la nature.

- [Sensibilisez-vous le public à la protection du milieu naturel ? \(Panneaux ...\)](#)

Oui grâce à un compost, un hôtel à insectes, des mangeoires et piège à chenilles. Les clients sont invités à une économie d'eau dans les salles de bain.

### 4.3.2 "Fiches action" : recommandations d'améliorations environnementales de l'activité

Dans la partie suivante, nous proposons une description sous forme de « fiches action » (impact positif ou négatif) détaillant des propositions de recommandations pour améliorer le bilan environnemental de l'activité (**Tableaux 1 à 4**).

Chaque fiche précise l'impact concerné, ses enjeux, les objectifs, les moyens et les modalités de mise en œuvre de l'action. Pour l'ensemble des fiches, une dernière case "état" permet d'évaluer l'état d'avancement de la structure dans la réalisation de cette mesure, noté de 0 à 4 selon le barème suivant :

- ns : non souhaité
- 0 : pas du tout mis en place
- 1 : réfléchi
- 2 : en cours de réalisation
- 3 : pr : partiellement réalisé
- 4 : réalisé

Tableau 1 : Fiche Action 1 : Protéger le milieu naturel

<b>Fiche Action 1 : Protéger le milieu naturel</b>	
<b>Impact sur le milieu physique (topographie / sol)</b>	
<b>Enjeux n°1</b>	Modification de la topographie
<b>Objectifs</b>	La pente est nulle, il y'a donc très peu de modifications de la topographie
<b>Impact actuel</b>	<b>Négatif</b>
<b>Modalités/ Moyens/ État</b>	Non analysé
<b>Impact sur les eaux superficielles et/ou souterraines</b>	
<b>Enjeux n°2</b>	Épuisement des nappes phréatiques
<b>Objectifs</b>	Limiter la consommation d'eau
<b>Impact actuel</b>	<b>Négatif</b>
<b>Recommandation 2.1</b>	<b>Sensibiliser les usagers de l'hébergement</b>
<b>Modalités</b>	Installer des panneaux d'information dans les salles de bain (durée de la douche, couper les robinets inutiles, ...) pour informer le public sur les risques de sécheresse et la nécessité de réduire la consommation d'eau.
<b>Moyens</b>	Investissement faible - possibilité de faire réaliser le travail par un stagiaire de niveau Licence.
<b>État</b>	2
<b>Recommandation 2.2</b>	<b>Réaliser des petits investissements</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer des toilettes sèches, réducteurs de débits sur les robinets, les pommeaux de douche.</li> <li>- Installer des sabliers muraux de 4 min dans les douches pour inciter les usagers à couper l'eau lors du savonnage.</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Investissement modéré à envisager au moment du remplacement du matériel ou à réaliser au fil de l'eau - retour sur investissement rapide

<b>État</b>	0
<b>Recommandation 2.3</b>	<b>Limiter les rejets de produits chimiques (jardin, ménage,...)</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas utiliser d'insecticides ou herbicides chimiques pour l'entretien des espaces verts mais des produits naturels tels que du vinaigre blanc, eau chaude, ...</li> <li>- Utiliser des produits d'entretien naturels ou portant un label écologique.</li> </ul>
<b>Moyens</b>	€ - Faible surcoût, veiller à intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics d'approvisionnement.
<b>État</b>	3 (les produits d'entretien n'ont pas systématique de label, entre autres)
<b>Recommandation 2.4</b>	<b>Lutter contre l'artificialisation des surfaces</b>
<b>Modalités</b>	<p>Limiter les surfaces imperméabilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laisser un maximum de surface végétalisée</li> <li>- Utiliser des revêtements perméables pour les allées piétonnes (pavements, pas japonais...) et le parking (dalles alvéolaires adaptées à la pression d'utilisation)</li> </ul>
<b>Moyens</b>	€ - Faible surcoût par rapport aux solutions plus conventionnelles
<b>État</b>	0

Tableau 2 : Fiche Action 2 : Protéger la faune et la flore

<b>Fiche Action 2 : Protéger la faune et la flore</b>	
<b>Impact sur la faune</b>	
<b>Enjeux n°3</b>	Conserver les conditions de maintien d'une faune sur le site
<b>Objectifs</b>	Le site est favorable à l'accueil de la faune et abrite un maximum d'espèces
<b>Impact actuel</b>	<b>Positif</b>
<b>Recommandation 3.1</b>	<b>Sensibilisation des usagers à la faune et la flore locale</b>
<b>Modalités</b>	<p>Utiliser le centre d'hébergement comme site de sensibilisation à la faune et la flore locale par la mise en place d'outils pédagogiques simples sur les espèces fréquentant le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneaux d'informations, jeux, posters pour tout âge...outils donnant des informations sur la faune fréquentant le site.</li> </ul> <p>Par exemple, axer la communication autour de la colonie de chiroptères, l'avifaune du parc, l'entomofaune visible...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place d'un jardin botanique dans le parc en s'appuyant sur l'existant : par exemple, placer un écriteau au pied de chaque plante locale avec son nom, ou réunir les massifs ornementaux par milieux.</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Investissement moyen à élevé.
<b>État</b>	0
<b>Recommandation 3.2</b>	<b>Privilégier une lutte contre les indésirables naturelle</b>
<b>Modalités</b>	<p>Utilisation de désherbant naturel (eau chaude, vinaigre blanc, ...)</p> <p>Lutter contre les pucerons par l'accueil d'insectes auxiliaires</p> <p>Favoriser la lutte biologique contre les chenilles processionnaires</p>
<b>Moyens</b>	Investissement faible.
<b>État</b>	3
<b>Recommandation 3.3</b>	<b>Maintenir et développer les dispositifs d'accueil de la faune</b>
<b>Modalités</b>	Installer des mangeoires, nichoirs, hôtels à insectes, abris à hérisson
<b>Moyens</b>	Investissement modéré

<b>État</b>	0 à 4 (et ns pour les nichoirs)
<b>Recommandation 3.4</b>	<b>Préserver les trames vertes / bleues / noires</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éteindre la lumière la nuit pour la faune nocturne</li> <li>- Planter / préserver des arbres pour la trame verte</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Investissements faibles - Gestion courante
<b>État</b>	3 à 4
<b>Recommandation 3.5</b>	<b>Préserver la faune naturellement présente sur le site</b>
<b>Modalités</b>	Continuer à préserver le gîte à chiroptère en tenant compte de sa présence lors d'éventuels travaux
<b>Moyens</b>	Investissements faibles - Gestion courante
<b>État</b>	4
<b>Impact sur la flore</b>	
<b>Enjeux n°4</b>	Privilégier l'utilisation de plantes locales
<b>Objectifs</b>	<p>Les plantes locales sont souvent mieux adaptées aux conditions de développement proposées par un site (sol, climat, maladies).</p> <p>Par ailleurs, l'utilisation de plantes exotiques (non locales) peut avoir des conséquences négatives dans les espaces naturels, car la dissémination des graines peut entraîner une propagation d'espèces invasives qui vont alors entrer en concurrence pour se développer avec des plantes pouvant être en danger.</p> <p>La proximité du site avec une zone Natura 2000 directive habitats peut alors porter à un point de vigilance particulier à ce sujet.</p>
<b>Impact actuel</b>	<b>Positif</b>
<b>Recommandation 4.1</b>	<b>Privilégier des essences locales pour l'ornement</b>
<b>Modalités</b>	ex: olivier, amandier, lavande, pistachier, arbousier, ...
<b>Moyens</b>	Surcoût limité voir moins coûteux qu'une solution exotique.
<b>État</b>	3

Tableau 3 : Fiche Action 3 : Contribuer à valoriser le patrimoine

<b>Fiche Action 3 : Contribuer à valoriser le patrimoine</b>	
<b>Impact de la structure sur le patrimoine paysager</b>	
<b>Enjeux n°5</b>	Intégration dans le tissu urbain
<b>Objectifs</b>	Développer l'esthétique du site
<b>Impact actuel</b>	<b>Positif</b>
<b>Modalités/ Moyens/ État</b>	Mise en application de la recommandation 4.1
<b>Impact de la structure sur le patrimoine local</b>	
<b>Enjeux n°6</b>	Valoriser les sites et éléments patrimoniaux locaux
<b>Objectifs</b>	Contribuer à faire connaître le patrimoine aux usagers
<b>Impact actuel</b>	<b>Positif</b>
<b>Recommandation 6.1</b>	<b>Maintenir les éléments décoratifs muraux à l'intérieur du centre d'hébergement</b>
<b>Modalités</b>	Les photographies, fresques et tableaux à l'effigie des grandes valeurs patrimoniales locales pourront être maintenus.
<b>Moyens</b>	Investissement faible
<b>État</b>	4
<b>Recommandation 6.2</b>	<b>Diffuser les connaissances sur les activités humaines locales</b>
<b>Modalités</b>	Communiquer sur le patrimoine camarguais auprès des clients et les guider vers les points d'informations touristiques adaptés (surtout des groupes): patrimoine historique (Arles, Orange), patrimoine naturel (réserves naturelles)
<b>Moyens</b>	Investissement faible
<b>État</b>	3

Tableau 4 : Fiche Action 4 : Limiter l'impact global de l'activité

NB : les mesures destinées à la structure sont désignées par un (s), celles destinées aux hôtes par un (h).

<b>Fiche Action 4 : Limiter l'impact global de l'activité</b>	
<b>Impact sur l'environnement (structure et hôtes)</b>	
<b>Enjeux n°7</b>	Limiter la consommation de ressources
<b>Objectifs</b>	Limiter la consommation d'énergie de la structure (directe et indirecte = énergie grise) et des hôtes afin de faire des économies financières et de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre.
<b>Impact actuel</b>	<b>Négatif</b>
<b>Recommandation 7.1</b>	<b>Limiter les consommations liées à l'éclairage</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (h) Extinction des lumières inutiles</li> <li>- (s) Favoriser l'éclairage par lumière naturelle</li> <li>- (s) Mettre des pare-soleil pour limiter l'utilisation de la climatisation</li> <li>- (s) Installer des détecteurs de présence lorsque cela est pertinent</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Investissements faibles à modérés
<b>État</b>	4
<b>Recommandation 7.2</b>	<b>Limiter la production de déchets</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (s) Acheter en vrac pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>o la cantine,</li> <li>o les produits d'entretien.</li> </ul> </li> <li>- (s) Utiliser du papier WC en matière recyclée ;</li> <li>- (s) Mettre une serviette réutilisable pour s'essuyer les mains dans les toilettes plutôt que du papier ;</li> <li>- (s) Limiter les impressions papier : <ul style="list-style-type: none"> <li>o n'imprimer qu'en cas de réelle nécessité ;</li> <li>o imprimer (réservations, factures,...) sur du papier recyclé, faible grain ;</li> <li>o utiliser de l'encre végétale et une police économe en encre.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Moyens</b>	Investissements faibles à modérés
<b>État</b>	1

<b>Recommandation 7.3</b>	<b>Valoriser et recycler les déchets</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (s) Mettre en place un compost</li> <li>- (s) Mettre des bacs de tri à disposition du public</li> <li>- (s) Installer des panneaux d'information dans les chambres / au-dessus des poubelles de tri</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Investissements faibles à modérés
<b>État</b>	0 à 4
<b>Recommandation 7.4</b>	<b>Limiter l'impact des déplacements liés à l'activité</b>
<b>Modalités</b>	<p>Promouvoir l'utilisation des transports en commun pour se rendre sur le site par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication sur les différents moyens de se rendre à l'hébergement (train, bus) sur le site internet</li> <li>- Établir un partenariat avec les locations de vélo afin de pouvoir proposer des vélos aux hôtes</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Développer une offre tarifaire favorable aux clients ayant utilisé les transports en commun.
<b>État</b>	2
<b>Recommandation 7.5</b>	<b>Sensibiliser les usagers et le personnel à la protection de l'environnement</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voir recommandations 2.1 et 3.1</li> <li>- Diffuser des éléments d'informations sur les écogestes</li> <li>- Former les agents aux écogestes</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Développer des partenariats avec l'ADEME et l'Espace Info Energie.
<b>État</b>	2
<b>Recommandation 7.6</b>	<b>Sensibiliser les usagers au risque incendie</b>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Placer des panneaux d'information à l'accueil, dans la salle de réception</li> <li>- Donner des informations orales sur le sujet</li> </ul>
<b>Moyens</b>	Investissement faible
<b>État</b>	4

#### 4.4 FICHE 3 : DIAGNOSTIC D'APPLICATION DE LA CHARTE « Ambassadeurs Eco-Tourisme »

En passant en revue les éléments pertinents, c'est-à-dire applicables à votre structure, évaluez leur application qualitative (Oui/Non ou 0/1) et nuancez-la avec une notation quantitative de 1 à 5 étoiles.

##### 4.4.1 Diagnostic d'application de la charte

(Tableau 5 page suivante)

Les notations proposées pour les évaluations sont les suivantes :

- Évaluation qualitative :
  - 1 = Réalisé
  - 0 = Non Réalisé
  
- Évaluation quantitative :
  - 1 = Aucune implication dans le thème
  - 2 = Conscience du thème
  - 3 = Faible implication de la structure (quelques actions)
  - 4 = Structure impliquée partiellement dans la réalisation du thème
  - 5 = Structure impliquée et force de proposition dans la réalisation du thème

Tableau 5 : Diagnostic d'application de la charte

La petite Camargue – Application de la charte

Thème	Explication	Appli- cation	Degré d'appli- cation	Commentaires
<b>1. Gérer la ressource</b>				
Tri déchet	Mettre des poubelles à disposition	1	3	Quelques poubelles de tri
	Renseigner sur les horaires de ramassage	1	5	Informations sur le site internet
Énergie	Minuteries ou détecteurs de présence	1	5	Présence de minuteries dans les couloirs
	Équipé d'ampoules « basse consommation » à plus de 50 %	1	5	Équipées dans les espaces publics
	Avoir conscience de son isolation thermique	0	2	Conscience de l'importance de l'isolation, mais pas d'actions concrètes encore réalisées
	Maintenir les appareils électriques éteints lorsque non utilisés	1	5	Il est recommandé aux utilisateurs d'éteindre les appareils non utilisés
	Préconiser l'utilisation d'autres énergies (éoliens, solaires)	0	2	Le centre pense à utiliser l'énergie solaire
	Collecte annuelle de données de consommation	1	5	
Eau	Équiper les robinets et les douchettes de limiteurs de débits	0		
	WC à chasse d'eau à double débit	1	5	À chaque WC
	Jardiner et fleurir durablement	1	2	Pas d'utilisation d'eau de pluie et pelouse arrosée en été
	Gestion du linge à la demande	0		

<b>2. Pratiquer les écogestes</b>			
Faire du compostage	1	4	Seulement deux petits bacs
Utiliser des produits d'entretien biodégradables	0		Utilisation de vinaigre blanc
Récupérer ses huiles usagées	1	5	
<b>3. Manger local</b>			
Favoriser les producteurs locaux	1	4	Un repas bio par semaine et produits provenant de marchands de Vauvert
Donner la liste des marchés du terroir	1	5	Liste d'endroits où manger des plats typiques
Promouvoir un produit coup de cœur	1	4	La société essaie de faire quelques repas à thème
Connaître et favoriser les produits de saison	/		En lien avec la cantine scolaire donc l'attribution d'une note propre à la cantine de la petite Camargue est compliquée
Valoriser les restaurants qui travaillent avec les produits de saison	1	4	Conseils sur les restaurants aux alentours si les résidents sont en demi-pension
<b>4. Se déplacer en douceur</b>			
Faire connaître les réseaux de transport en commun	0		Il n'y a pas de transports en commun ou les résidents le prévoient eux même
Tenir à disposition des vélos ou informer sur les locations dev vélo possible	1	4	Ils tiennent au courant d'où louer des vélos
Mettre à disposition les cartes de randonnée du territoire	1	4	
Proposer des itinéraires pour optimiser les déplacements	1	3	
Informeur sur les possibilités ou stimuler le co-voiturage	1	5	15 personnes minimum donc covoiturage obligé
<b>5. Découvrir, respecter et transmettre le patrimoine naturel et culturel</b>			
	1	5	Patrimoine local valorisé à l'aide de murales notamment

#### 4.4.2 Analyse des résultats de l'application de la charte

Premièrement, au niveau de la gestion des ressources, le tri des déchets est très bien organisé. En effet, les poubelles de tri sont mises à disposition, avec un affichage clair et les dates de ramassage sont renseignées sur le site internet de l'hébergement. En ce qui concerne la gestion de l'énergie, l'hébergement est équipé de nombreuses ampoules basse énergie. De plus, les données de consommation sont collectées annuellement, et il est demandé aux utilisateurs d'être vigilants quant au gaspillage énergétique (appareils branchés non utilisés). En revanche, pour l'isolation thermique, si la gérante a conscience de l'importance de l'isolation thermique, le manque de fonds empêche de réels investissements dans ce domaine. Pour les mêmes raisons, les investissements pour utiliser d'autres sources d'énergie (éolien et solaire) sont limités. Toutefois, la gérante nous a fait part de son envie de se tourner vers l'énergie solaire à l'avenir. Ensuite, pour la gestion de ressource eau, plusieurs bonnes pratiques sont instaurées. Les toilettes sont équipées de chasse d'eau à double débit, et il est demandé aux clients d'utiliser l'eau de manière responsable. En revanche, de nombreux efforts pourraient être faits. Par exemple, pour le jardinage, un système de récupération d'eau de pluie pourrait être mis en place. Des limiteurs de débit pourraient aussi être installés sur les robinets et douchettes dans les salles de bain.

Deuxièmement, en ce qui concerne les écogestes pratiqués au sein de l'établissement, on peut évoquer le compostage. Ce dernier est réalisé à l'aide de deux petits bacs à l'arrière du bâtiment. Les huiles issues des cuisines sont également récupérées.

Troisièmement, quant à la promotion de la nourriture locale, le centre favorise les produits locaux. Il renseigne notamment les clients sur les marchés du terroir locaux et essaie de promouvoir des produits typiques, à travers des repas à thème.

Quatrièmement, pour les déplacements responsables, le centre ne propose pas directement des vélos, mais renseigne sur les endroits de location. De plus, la petite Camargue n'accueillant que les groupes de 15 personnes minimum, le covoiturage est omniprésent.

Finalement, le patrimoine local est valorisé à travers des peintures, le nom des allées de l'hébergement ainsi que des plats proposés. Par ailleurs, la gérante essaie d'intéresser les groupes qu'elle accueille au patrimoine local. Elle leur parle de la Camargue et leur procure des conseils quant aux événements culturels régionaux.

#### 4.4.3 Guide d'accompagnement à la Charte

Nous proposons aux collectives des Garrigues de produire un guide d'accompagnement à la Charte. Ce guide permettrait d'orienter les activités/hébergements dans leurs actions en faveur de la biodiversité, notamment en explicitant certains points de la charte. Par exemple, le critère « Avoir conscience de son isolation thermique » mérite une précision. S'agit-il d'avoir seulement conscience que l'isolation de leur infrastructure est bonne/mauvaise ou s'agit-il d'avoir une bonne isolation thermique ?

Le système d'évaluation de la charte mérite aussi d'être explicité. Premièrement, la notation de 0 à 5 reste très subjective. Secondement, est-ce l'état à l'instant t qui doit être évalué ou ne serait-ce pas plus pertinent de noter l'évolution des pratiques ?

Nous proposons ainsi d'établir un système d'évaluation plus précis. Par exemple, une augmentation de 10% /an de l'utilisation de produits biologiques équivaldrait à un 5/5. Nous trouvons judicieux d'utiliser des pourcentages pour montrer une réelle progression dans la mise en place de mesures d'éco-tourisme.

Ce système de notation permet de valoriser les efforts réalisés, mais ne permet donc pas de mettre en avant les activités/hébergements ayant déjà un comportement exemplaire. Il serait donc intéressant de réfléchir à un système de notation permettant de valoriser l'état à l'instant actuel, ainsi que l'évolution.

## **5 DISCUSSION ET CONCLUSION**

Le centre d'hébergement "La petite Camargue", entre la Camargue et les Garrigues, possède un potentiel intéressant en matière de promotion du patrimoine culturel et naturel de ces deux territoires. En effet, la gérante a à cœur de faire découvrir le patrimoine local à ses visiteurs, avec une attention particulière quant à la préservation de celui-ci. Ainsi, le centre participe à la promotion et à la sensibilisation de la protection du patrimoine culturel et naturel de la Camargue.

Le présent travail a permis de déterminer les différents moyens (humains, financiers, etc.) à la disposition du centre pour limiter ses impacts sur l'environnement et définir les efforts mis dans la limitation de ces impacts. De nombreuses pratiques écoresponsables ont été développées au fil des années, dans des domaines très divers (eau, énergie, déchets, etc.) Les impacts du centre sur le tissu social et culturel du territoire dans lequel il s'inscrit ont aussi été définis.

La synthèse des différents enjeux environnementaux met en évidence les impacts potentiels présents et futurs de l'établissement.

Cependant, les moyens de l'établissement étant limités, il serait difficile pour sa gérante d'une part de développer le centre et d'autre part de mettre en place des mesures supplémentaires pour limiter ses impacts environnementaux. Ne s'agissant pas d'une entreprise à vocation de profit, il est difficile d'investir davantage ou de modifier l'utilisation des fonds disponibles.

## **Valorisation économique de la biodiversité (Année 2018-2019)**

**Enquête sur des activités économiques exemplaires dans le cadre du collectif des  
Garrigues**

**&**

**Commission Tourisme Responsable PTER Vidourle-Camargue**

### **CONTEXTE**

La mise en place d'une aire protégée (parcs, réserve, etc.), et par extension de toutes mesures de gestion/protection de la biodiversité, a un coût économique direct (investissement /fonctionnement) et un impact sur les activités traditionnelles des populations humaines locales. D'une manière générale, la prise en compte de la sauvegarde de la biodiversité se traduit par des investissements et des coûts de maintenance le plus souvent assumés par les collectivités territoriales. Et les conséquences socio- économiques sur les habitants et acteurs locaux impliquent les élus de ses collectivités. Pour ces décideurs, l'enjeu et les actions de protection de la biodiversité sont à arbitrer avec d'autres « priorités » qui nécessitent aussi le concours des finances publiques (lutte contre le chômage, éducation, sécurité, santé, etc.), d'une part, et compte tenu de leur plus ou moins grande popularité/impopularité auprès des électeurs locaux, d'autre part ...

La recherche de moyens de valorisation économique de la biodiversité est une nécessité pour assurer la viabilité économique des aires protégées et leur acceptabilité par les populations locales et leurs élus. Par extension, la biodiversité peut tout aussi bien être préservée en dehors des aires protégées à condition que ces actions de protection s'inscrivent dans une démarche de gestion/conservation de la biodiversité intégrée et reconnue localement sur les plans économique, social et politique.

Le Collectif des Garrigues (<http://www.wikigarrigue.info> ; <https://www.facebook.com/collectifdesgarrigues/>) « a la volonté de contribuer au rapprochement des acteurs du territoire des garrigues du Gard et de l'Hérault, de susciter la réflexion sur le futur des garrigues et d'en produire du contenu ».

Dans ce cadre-là, l'Unité d'Enseignement (UE) « Valorisation économique de la Biodiversité » demande aux étudiants de M2-IEGB et M2-GIEBioTE de réaliser des enquêtes sur des réalisations exemplaires reposant sur les usages traditionnels et modernes du territoire et de la biodiversité des Garrigues. Les acteurs économiques concernés peuvent relever de la "production" mais également de la "transformation" ou de « services ». Pour l'année 2018-19 ils sont proposés dans le cadre du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle-Camargue (PETR : <http://www.pays-vidourlecamargue.fr/>) au niveau de son réseaux tourisme durable ([www.reseaux-ambassadeurs.fr](http://www.reseaux-ambassadeurs.fr))

### **Contacts :**

PETR : Véronique Couderc Tél : 04 48 21 61 11 Mail : [v.couderc@petr-vidourlecamargue.fr](mailto:v.couderc@petr-vidourlecamargue.fr)

Collectif des Garrigues : Amélie Nespoulos Mob : 06 74 47 80 31 [collectifdesgarrigues@gmail.com](mailto:collectifdesgarrigues@gmail.com)

## **MODALITES**

En groupe de 5-6, les étudiants réalisent une enquête critique sur un acteur ou groupe d'acteurs dont l'activité professionnelle ou action relève d'une valorisation de la biodiversité des Garrigues (cf. liste des acteurs).

Les étudiants produiront :

### **a) Un rapport complet pour le 25 janvier 2019. Ce rapport s'organisera comme suit :**

1. Introduction du contexte d'étude et de la thématique étudiée
2. Matériels et méthodes : acteur(s) rencontré(s), déroulement de l'enquête et éventuelles difficultés rencontrées.
3. Résultats
  - Une description de l'activité professionnelle sur les plans fonctionnel, commercial et économique permettant de caractériser le modèle économique de la structure de portage basée sur l'enquête auprès du ou des acteurs
  - Une analyse sommaire des principaux impacts environnementaux de l'activité positifs (bénéfiques) et négatifs (nuisances) pour la conservation de l'écosystème des garrigues assortie d'une recommandation d'actions correctives.
  - Un diagnostic d'application de la charte « Ambassadeurs Eco-Tourisme ».

#### 4. Conclusion et discussion

b) La restitution prendra aussi la forme d'un poster qui sera exposé le jeudi 18 janvier de 15 à 19h.

## QUESTIONNAIRE

### DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

1. Quelle est la superficie nécessaire à votre activité ?
  - Minimale :
  - Réelle :
  - Idéale :
2. Y'a-t-il une réglementation spécifique liée à votre activité ?
3. Quelle est la forme juridique de votre structure (justifier ce choix) ?
4. Quels sont les moyens de votre activité (distinguer les investissements nécessaires à la création et les moyens de fonctionnement) ?
  - Financier :
    - o budget d'investissement lors de la création :
    - o budget de fonctionnement annuel moyen :
      - investissements détailler par postes (communication, matériel, etc..)
      - charges fixes
      - charges salariales
      - Autres
  - Humain :
    - o Nb de salariés permanents (ETP) :
    - o Nb de salariés temporaires (ETP) :
  - Matériel :
    - o Hébergements :
    - o Machines pour l'entretien intérieur, extérieur :
    - o Autre :
5. Connaissez-vous votre marché et votre concurrence ?
6. Quel est votre modèle économique ?

7. Quelles est votre productivité/performance ? (fonctionnement économique : part de marché, production, distribution, etc.)
8. Quelle est votre rentabilité et viabilité économique) ?
9. Pouvez-vous produire le schéma de votre réseau de fonctionnement économique ?
  - ⇒ Avec les différents flux relationnels ; fonctionnement de la production avec les éventuels partenaires et les différentes échelles de la vente (avec pourcentage) :
    - Locale : OUI/NON  
Nature :
  
    - Métropole : OUI/NON  
Nature :
  
    - Département : OUI/NON  
Nature :
  
    - Région, national et international : OUI/NON  
Nature :

Ces informations devront nous permettre de formaliser les différents points susvisés sous format cartographique pour les flux locaux (département)

10. Avez-vous bénéficié de subventions ou d'aides ?
  - Financières OUI/NON  
Nature :
  
  - Services OUI/NON  
Nature :

**11. Quelles sont vos perspectives de développement à 3 ans ?**

NB : Pour chaque point abordé (production/ pratique, transformation, vente et partenaires) toujours distinguer les différentes échelles/ localisations : sur place - commune(s), territoire de la Métropole, le département, région, national, international, ainsi que les éventuels déplacements (type transhumance).



### **Compléments : Pourquoi ?**

- Dépendance(s) directe(s) ou indirecte(s) OUI/NON  
Expliquez :
- Image : OUI/NON  
Expliquez :
- Prélèvement : OUI/NON  
Expliquez :
- Support physique : OUI/NON  
Expliquez :
- Autre :

**Et si votre activité n'est pas liée à ce territoire, que faudrait-il pour qu'elle le soit ?**

**Est- ce votre souhait ?**

**Œuvrez-vous ou avez-vous œuvré en ce sens ?**

**Si votre activité est liée à ce territoire, vous semble-t-il qu'elle soit liée/influencée par un/e ou plusieurs usages/pratiques historiques/traditionnel(le)s en garrigues ? (ex. pastoralisme, cueillette, écobuage...)**

## Image des garrigues et des paysages du PTER Vidourle-Camargue

**Contribuez-vous à ce que paysages et territoires soient connus ou mieux connus par la population/les élus/autre(s) ?**

**A quelle(s) échelle(s) et quel public ?**

Choisissez parmi les réponses suivantes :

- L'activité contribue à faire connaître les garrigues, ses ressources et ses typicités au niveau
- local (communal/intercommunal) auprès de :
- régional (département/région) auprès de :
- national (inter-régional) auprès de :
- international auprès de :

**Participez-vous à des commissions et/ou réunions concernant la politique locale, et/ou êtes-vous connu et/ou soutenu par des collectivités ?**

Choisissez parmi les réponses suivantes :

- Vous êtes proactif dans les instances locales et très soutenu par celles-ci
- Vous participez à des commissions et êtes connu par les collectivités
- Vous êtes connus sans recevoir de soutien particulier de la part des collectivités
- Vous n'avez aucun lien avec les collectivités (ni engagé, ni connu ni soutenu)

**Travaillez-vous avec des professionnels d'autres domaines/disciplines que la/les vôtre(s) ?**  
**OUI/NON**

**Si collaborations il y a, de quelles nature sont-elles ?**

Choisissez parmi les réponses suivantes :

- Indispensable pour mon activité
- Collaborations régulières
- Collaborations ponctuelles
- Indépendance totale de mon activité

**Collaborez-vous avec d'autres acteurs du même type que vous (même secteur d'activité) ? OUI/NON**

**Si collaborations il y a, de quelles nature sont-elles ?**

Choisissez parmi les réponses suivantes :

- Indispensable pour mon activité
- Collaborations régulières
- Collaborations ponctuelles
- Indépendance totale de mon activité

**Ces acteurs économiques sont-ils implantés dans les garrigues ou/et les territoires du PTER Vidourle-Camargue ? OUI/NON**

Si oui, qui sont-ils ?

**Connaissez-vous d'autres activités économiques « entre pairs » qui se trouveraient sur le territoire des garrigues et du PTER Vidourle-Camargue et/ou qui valorisent ce territoire ?**

**Vous faites partie du réseau « Ambassadeurs Eco-tourisme » du PTER Vidourle- Camargue :**

- Points faibles et inconvénients pour vous ?
- Points forts et avantages pour vous ?

**Faites-vous partie d'un un ou plusieurs autres réseaux (x) ? OUI/NON**

Si oui, le ou lesquels ?

**Pour quelle(s) raison(s) avez-vous intégré ce(s) réseau(x) ?**

Etes-vous satisfait de ce(s) réseau(x) ?

- Actions défendues : OUI/NON  
Pourquoi :
  
- Intérêt personnel : OUI/NON  
Pourquoi :
  
- Fonctionnement : OUI/NON  
Pourquoi :

Quels sont les impacts géo-économiques de votre activité ?

Merci d'analyser ces impacts depuis l'achat de matière première à la (re)vente de produits, en passant par la communication, ... et en fonction du aire géographique concernée :

- Echelle(s) locale
- régionale
- nationale
- internationale

**Travaillez-vous avec des intermédiaires pour la commercialisation de vos produits/services ?**

**Êtes-vous un intermédiaire dans la commercialisation de produits/services proposés par un autre acteur économique ?**

**Comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise ?**

- Equilibre commercial (votre activité a atteint les objectifs souhaités et vous ne voulez pas la développer davantage)
  
- Situation" mitigée (l'activité pourrait être développée, mais vous n'avez pas engagé de réflexion à ce sujet)
  
- Perspectives d'évolution importantes (vous avez des projets pour développer l'activité et avez commencé à mettre en place des choses en ce sens)
  
- Évolutions possibles (vous presentez ou avez en tête de nouveaux objectifs pour accroître l'activité mais nous n'avons pas encore mis en place d'actions concrètes)

**Avez-vous identifié des possibilités de développement/évolution de votre activité ?**

Si oui, de quoi auriez-vous besoin pour ce faire ? (Formation, communication, valorisation, ...) ?

En particulier du réseau « Ambassadeurs Eco-tourisme du PTER » ?

Si non, envisagez-vous d'y réfléchir ? Rencontrez-vous un/des frein(s) pour mener cette éventuelle réflexion ?

**Par ailleurs, de quoi auriez-vous besoin pour pérenniser votre activité ?**

**Comment estimez-vous le niveau d'innovation de votre entreprise sur le territoire ?**

- Très innovante
- Innovante
- Peu innovante
- Type d'entreprise souvent rencontrée

**Utilisez-vous un ou plusieurs outils numériques ? Si oui, le ou lesquels ?**

**Et pour quel(s) aspect(s) de votre activité ?**

**Si non, pourquoi ? Quel frein rencontrez-vous ?**

## DESCRIPTION ET ANALYSE SOMMAIRE DES PRINCIPAUX IMPACTS DE L'ACTIVITE SUR L'ENVIRONNEMENT

**I - Dans le diagnostic environnemental, les modules suivants seront abordés en gardant cette hiérarchisation. Quelles analyses pouvez-vous apporter au regard de ces sujets ?**

- Milieu physique : topographie/ sol, eaux superficielles et souterraines
- Milieu naturel : faune et flore
- Paysage et patrimoine
- Activités humaines
- Risques majeurs (inondation, feu de forêt, etc.). Uniquement indiquez si votre activité a un impact (+ ou -) sur un des différents type de risques.

A noter que votre activité peut n'avoir aucun effet direct sur certain module susvisé, mais il faut quand même l'aborder afin d'envisager les possibles liens indirects ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse\\_du\\_cycle\\_de\\_vie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_du_cycle_de_vie)), ou de valider l'absence supposée de lien.

## Diagnostic d'application de la charte « Ambassadeurs Eco-Tourisme »

En passant en revue les éléments pertinents, c'est-à-dire applicable à votre structure, évaluez leur application qualitative (Oui/Non ou 0/1) et nuancez la avec une notation quantitative de 1 à 5 étoiles (1 peu réalisé à 5 beaucoup réalisé).

### 1. Gérer la ressource

#### - Tri des déchets

- Mettre des poubelles de tri à disposition : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Renseigner sur les horaires de ramassage : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :

#### - Energie

- Minuteries ou détecteurs de présence : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Equipé d'ampoules « basse consommation » à plus de 50% : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Avoir conscience de son isolation thermique : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Maintenir les appareils électriques éteints lorsque non utilisés : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Préconiser l'utilisation d'autres énergies (éolien, solaire...) : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Collecte annuelle de données de consommation : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :

#### - Eau

- Equiper les robinets et les douchettes de limiteurs de débit : : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- WC à chasse d'eau à double débit : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Jardiner et fleurir durablement : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :
- Gestion du linge à la demande : OUI/NON  
Note de 1 à 5 :

### 2. Pratiquer les éco-gestes

- Faire un compostage : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Utiliser des produits d'entretien biodégradables : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Récupérer ses huiles usagées (restauration) : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

### 3. Manger local

- Favoriser les producteurs locaux : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Donner la liste des marchés du terroir : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Promouvoir un produit coup de cœur : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Connaître et favoriser les produits de saison : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Valoriser les restaurants qui travaillent avec les produits de saison : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

### 4. Se déplacer en douceur

- Faire connaître les réseaux de transport en commun : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Tenir à disposition des vélos ou informer sur les locations de vélos possibles : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Mettre à disposition des cartes de randonnée du territoire : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Proposer des itinéraires pour optimiser les déplacements : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Informer sur les possibilités ou stimuler le co-voiturage : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

- Découvrir, respecter et transmettre le patrimoine naturel et culturel : OUI/NON

Note de 1 à 5 :

Détaillez par quelles actions vous participez à ce point.

## RÉFÉRENCES

- Chambre régionale des comptes. (2016). *Rapport d'observations définitives n° GR/16/22D8 du 23 décembre 2016*. Repéré à <https://drive.google.com/file/d/1sVIJSsLotoA-7uZ4mIPwko4ygcOe1MFk/view> p13-14
- Collectif des camargues. (s.d.). *Encyclopédie des garrigues*. Repéré à <http://www.wikigarrigue.info/wakka.php?wiki=PagePrincipale>
- Communauté de commune de petite Camargue. (2017). *Recueil des actes administratifs : délibérations*. Repéré à [https://drive.google.com/file/d/1rseFEjZ8F3tO\\_WEnsH\\_A3J0tS2zB5-mp/view](https://drive.google.com/file/d/1rseFEjZ8F3tO_WEnsH_A3J0tS2zB5-mp/view)
- Eurostat. (s.d.) *Le prix de l'électricité pour les consommateurs non résidentiels*. Repéré à [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Electricity\\_price\\_statistics/fr#Les\\_prix\\_de\\_l.27.C3.A9lectricit.C3.A9\\_pour\\_les\\_consommateurs\\_non\\_r.C3.A9sidentiels](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Electricity_price_statistics/fr#Les_prix_de_l.27.C3.A9lectricit.C3.A9_pour_les_consommateurs_non_r.C3.A9sidentiels)
- Harari, Y. N. (2014). *Sapiens, a brief history of humankind*. p 205
- Legifrance. (s.d.a). *Arrêté du 25 juin 1980...* Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000020303557>
- Legifrance. (s.d.b). *Sous-section 5 : Dispositions applicables aux établissements existants recevant du public ou aux installations ouvertes au public existantes*. Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidSection=LEGISCTA000006189100&cidTexte=LEGITEXT000006074096>  
Source : cours de H. Rey-Valette, 2018
- Legifrance. (s.d.c). *Arrêté du 8 décembre 2014...* Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029893131>
- Legifrance. (s.d.d). *Règlement sanitaire départemental type*. Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/affichSardec.do?reprise=true&page=1&idSardec=SARDOBJT000007106005&ordre=null&nature=null&g=ls>
- Legifrance. (s.d.e). *Arrêté du 22 mars 2017...* Repéré à <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/3/22/LHAL1614615A/jo>
- Mairie de Vauvert. (2010a). *Plan Local d'Urbanisme*. Repéré à [http://www.vauvert.com/images/PDF/VIVRE\\_VAUVERT/4.5-agglo2500.pdf](http://www.vauvert.com/images/PDF/VIVRE_VAUVERT/4.5-agglo2500.pdf)
- Mairie de Vauvert. (2010b). *Plan Local d'Urbanisme : 05 – Règlement*. Repéré à [http://www.vauvert.com/images/PDF/VIVRE\\_VAUVERT/urba%20plu%20-%202002%20rglement%20-%20zone%20ub%20vauvert.pdf](http://www.vauvert.com/images/PDF/VIVRE_VAUVERT/urba%20plu%20-%202002%20rglement%20-%20zone%20ub%20vauvert.pdf)
- Millennium Ecosystem Assessment. (2005). *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. p 15-155
- Petite Camargue. (2017). *Rapport d'activité de petite Camargue 2017*. Repéré à <https://drive.google.com/file/d/1atJlbaqtOPTnv8geHkL1rGgUvAgoy1Z9/view> p29
- Territoire des garrigues gardoises et heraultaises. (s.d.). Repéré à [http://wikigarrigue.info/lizmap/index.php/view/map/?repository=cartogarrigue200territoire&project=00\\_01\\_QGS\\_TERRITOIRE\\_Territoire](http://wikigarrigue.info/lizmap/index.php/view/map/?repository=cartogarrigue200territoire&project=00_01_QGS_TERRITOIRE_Territoire)
- Vidourle Camargue. (s.d.). *Un PETR ? Pour quoi faire ?* Repéré à <http://www.pays-vidourlecamargue.fr/1-2-2/mode-d-emploi/un-petr-pour-quoi-faire>